l'unité

N°332-5F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 23-29 mars 1979



ET VLAN!

EUROPE

- *Prix : que peut l'Europe contre les marchands ?*
- *Aéronautique : un Airbus ne fait pas le printemps*

PETITES ANNONCES

Service Petites Annonces au journal, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Renée Skoblinsky : 878-40-73.

Tarifs petites annonces		
	La ligne H.T.	*La ligne T.T.C.*
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	*22 F*	*25,87 F*
Demandes d'emploi	*12 F*	*14,11 F*
Immobilier	*18 F*	*21,17 F*
Divers	*18 F*	*21,17 F*

Offres d'emploi

Ville de Villefranche-sur-Saône (Rhône), 30 000 habitants, recrute un directeur chargé de la coordination de quatre centres culturels (animation de quartiers, arts plastiques, éducation populaire, centre des spectacles), bac ou diplôme équivalent exigé, plus deux années d'études. Rémunération nette de début : 3 383 francs.

Adresser candidatures avec curriculum vitae et copie des diplômes (avant le 15 avril 1979) à M. le Maire, service du personnel, 69400 Villefranche.

CAPĒLOU
ÉLÉMENTS

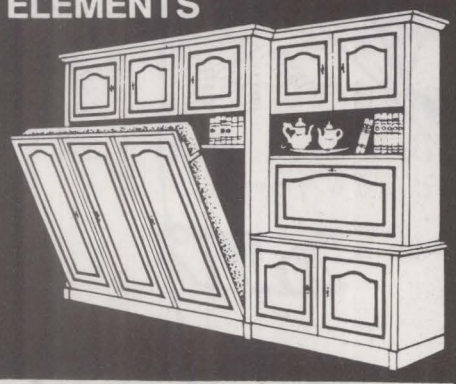

De nombreuses combinaisons sont possibles avec nos ensembles
Rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, vitrines alcôves. La plupart de vos problèmes de places peuvent être facilement résolus. Nos éléments sont traités en VÉRITABLE BOIS (latté) style ou contemporain, chêne, acajou, merisier ou laqué. CRÉDIT FACILE.

CAPĒLOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE ■ PARIS 11e
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TÉL. 357.46.35

Municipalité banlieue sud de Paris, ville de plus de 30 000 habitants recrute :

— Un directeur des services techniques ;

— Un secrétaire général adjoint.

Adresser toute candidature à l'Union départementale des élus socialistes, mairie, 91260 Juvisy-sur-Orge, qui transmettra.

La commune de Montgeron (Essonne) recrute, pour son service culturel, une animatrice socio-culturelle, Capase ou en cours Capase, expérience animation enfance, animation globale et directe.

Adresser candidatures avec curriculum vitae à M. le Maire, 112 bis, avenue de la République, 91230 Montgeron.

Ville de Villefranche-sur-Saône (Rhône) recrute par voie de concours sur épreuves un directeur d'école municipale de musique agréée (2e degré), âge limite 40 ans, titulaire soit d'un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur, soit d'une maîtrise, soit du Capes, soit d'une agrégation en éducation musicale. Rémunération nette de début de carrière : 3 969 francs.

Envoyer candidatures avec curriculum vitae et copie des diplômes (avant le 31 mars 1979) à M. le Maire, service du personnel, 69400 Villefranche.

Ville de 60 000 habitants, proximité Paris, souhaitant développer son secteur Information, Relations publiques, recherche un attaché de presse qui sera chargé de la revue municipale et des relations avec la presse.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

Issoudun (Indre), 17 000 habitants, lycée, collège, lycée d'enseignement professionnel, recrute sur titres ou par voie de mutation un ingénieur-directeur des services techniques. Avantages statutaires (prime de technicité et prime spéciale). Poste à pourvoir à compter du 1er mai 1979.

Adresser candidatures et curriculum vitae à M. le Maire, 36100 Issoudun.

Divers

Portugal : village bord de mer Algarve, pension complète 460 F par semaine, réduction pour enfants.

Arvel, 12, cours des Brotteaux, 69006 Lyon.

Grèce : avec votre voiture ou en avion, exemple : 2 semaines, avion compris, 1 790 F.

Arvel, 12, cours des Brotteaux, 69006 Lyon.

PARIS (15e)
RENAULT
ABBÉ-GROULT

107, rue Abbé-Groult, 15e
Métro Convention
Tél. 532-71-20 (+)
(ouvert le samedi)

GARANTIE OR 6 MOIS
VÉHICULE DE SERVICE 78-79.
Faible kilométrage : 10 000 km



Renault 4-6	76-77-78
Renault 5 tous types	77-78
Renault 12 tous types	76-77-78
Renault 16 tous types	75 à 78
Renault 14 TL	77-78
Renault 20 TL	77

Choix important de véhicules à transmission automatique

Citroën GS-CX	75-76
Peugeot 604 Cuir TA	76
Fiat 126	76
Princess 2200 automatique	77

Pour les véhicules utilitaires, nous consulter.
Recommandez-vous de « l'Unité ».

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

de 23,50 à 28 F (T.T.C. départ)

Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

BULLETIN RESERVE AUX PETITES ANNONCES

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE :.....
.....
..... **Tél. :** .....

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (40 signes par lignes blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif, en haut de page, et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ».

TEXTE DE L'ANNONCE : voir tarif ci-dessus

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

sommaire

4 **Politique**

Cantonales : le premier parti de France sans contestation possible, par Guy Perrimond

6 *Huit départements « jouables » pour le P.S.*

8 *L'éditorial de Claude Estier*
La chronique de Piem.

9 *La tribune du congrès*
- *Oui, tenir bon ! par Daniel Vaillant*
- *Qui est le loup ? par Alain Rannou*
- *Retour au mollétisme ? par André Salomon*

11 **Economie**

Prix : que peut l'Europe contre les marchands ? par Jean-Loup Reverier

18 *Aéronautique européenne : un Airbus ne fait pas le printemps, par Gérard Desseigne*

20 **Monde**

Cambodge : l'enlisement vietnamien, par Jean-Claude Rieu

24 **Vie culturelle**

Livres : l'arc et le panier, par Colette Audry

25 *Dans les coulisses du show-biz : III. - Racket et magouilles, par Jean-Paul Liégeois*

29 *Télévision : la leçon des inadaptés, par Gabrielle Rolin*

PHOTOS ET DESSINS

Barrigue (pages 1, 4, 7, 21, 25), Coureuil (pages 7, 18), Démoulin (page 7) Pascal Lebrun (page 24), Pym (pages 15, 26, 27, 28), Sygma (pages 5, 19, 20), Viva (pages 11, 13, 14).

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

ABONNEMENT SPECIAL-CONGRES

La préparation du congrès de Metz est l'occasion d'une intense discussion qui concerne chaque militant socialiste. Au cours de cette période, il est donc souhaitable que le plus grand nombre d'entre eux puissent avoir en main chaque semaine « l'Unité », qui s'efforce, par ses informations et ses tribunes ouvertes à tous les courants de pensée sans exclusive, d'apporter à chacun tous les éléments nécessaires de réflexion pour un débat dont l'importance et l'enjeu n'échappent à personne.

C'est pourquoi, tout en insistant sur la nécessité, pour nous, de recevoir le maximum d'abonnements d'un an, qui sont indispensables pour assurer la vie du journal, nous offrons la possibilité d'un abonnement exceptionnel de trois mois, dit « spécial-congrès », à 60 francs. Nous demandons particulièrement à tous les responsables fédéraux du Parti, à tous les secrétaires de section de saisir cette occasion pour faire abonner le plus grand nombre possible de militants autour d'eux. Les réunions de reprise de cartes qui se déroulent en cette période doivent, en particulier, permettre d'encourager les militants à s'abonner au journal du Parti. Contribuer au développement des moyens d'expression de celui-ci fait partie de l'engagement de chacun.

Bulletin d'abonnement à retourner 41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
- abonnement d'un an (180 F) ☐
- abonnement de six mois (110 F) ☐
- abonnement « spécial-congrès » de trois mois (60 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire
☐ par chèque postal
☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

CANTONALES : ET VLAN !

SOUVENEZ-VOUS. Il y a seulement une semaine, dans la presse et ailleurs, que disait-on ? Que les Français se désintéressaient des élections et du jeu stérile et archaïque des partis. Que, pour le premier tour, il y avait de grandes chances que bon nombre d'entre eux « aillent à la pêche ». Que le Parti socialiste — en étalant ses contradictions — poussait à la roue. Que la gauche, depuis mars 1978, n'existait

Dimanche, dès 20 heures, il est un chiffre que le ministère de l'Intérieur n'a pas pu « retenir » : celui de la participation électorale. Avec 63,30 % de suffrages exprimés, il était difficile d'expliquer que les électeurs se désintéressaient de « la politique »...

Puis il fallut attendre. Longtemps. Jusqu'au lendemain 11 heures, pour disposer d'informations suffisamment fiables, portant sur un nombre significatif d'électeurs, pour porter un jugement — bref, pour savoir que le P.s. avait atteint le plus haut score de son histoire, que le P.c. se maintenait, que la gauche n'était pas qu'un rêve. Durant toute la soirée, les commentateurs se sont contentés — avec plaisir parfois — de chiffres portant sur le sixième des électeurs ! Cela n'a pas empêché Christian Bonnet d'intervenir en appelant à voter au second tour pour les candidats de la majorité. Il n'a même pas eu l'élégance — c'est un comble — de Michel Poniatowski, lequel avait, en 1976, lui aussi montré que les services de son ministère étaient incapables de faire une addition. « Ponia » n'avait publié les résultats qu'avec retard, mais il avait évité d'intervenir à la télé dans la soirée, se présentant devant les caméras une fois les émissions terminées.

C'est qu'au gouvernement on devait espérer que le P.s. n'atteindrait pas sa cote de 1976. Or, il l'a dépassée. Le reflux annoncé n'a pas eu lieu. Gênant, non ?

Venons-en aux résultats. Passant de 21,9 % en 1973 à 26,96 % — comparons ce qui est comparable —, le P.s. a fait la preuve que les résultats passés n'étaient pas conjoncturels, à la merci d'un retournement psychologique de l'opinion. Il va falloir tenir compte de ce fait, car il a plus d'importance qu'il n'y paraît. Pour aujourd'hui et pour demain. Or, en dépassant de 0,46 % son résultat de 1976, le P.s. a montré qu'il ne s'agissait pas simplement de mettre la moitié de la France — celle qui a voté dimanche dernier — à la même heure que l'autre — celle qui s'est exprimée en 1976 —, mais que la progression enregistrée il y a trois ans se poursuivait.

Il suffit d'égrener les résultats pour s'en convaincre. Les gains sont « nationaux ». Partout, dans pratiquement tous les départements, le P.s. améliore ses scores. Certes, ici ou là, dans tel ou tel canton, il y a une chute, une faiblesse. Reflet d'un problème local, de candidats mal accordés à son électorat. A lire la carte, il n'y a pas de « zone de dépression » caractérisée, de département où tous les candidats (ou la majorité d'entre eux) subissent un recul. Résumés sur les conseillers sortants battus, ces points de faiblesse — éparpillés sur le territoire — montrent, à l'inverse, l'égalité de la progression. Certes, il est des départements où celle-ci est largement supérieure à la progression nationale. Mais, au total, il est peu de fédérations qui puissent présenter un bilan seulement négatif.

La « stabilité » dont on parle tant, depuis dimanche soir, peut se résumer ainsi : le P.s. a gagné 5 % des voix. Or, durant de longues années, les politologues ont considéré qu'un déplacement supérieur à 3 % était un raz de marée ! Si au chapitre des pertes les comptes vont vite, le catalogue des gains est plus long à établir. Dans la région parisienne, par

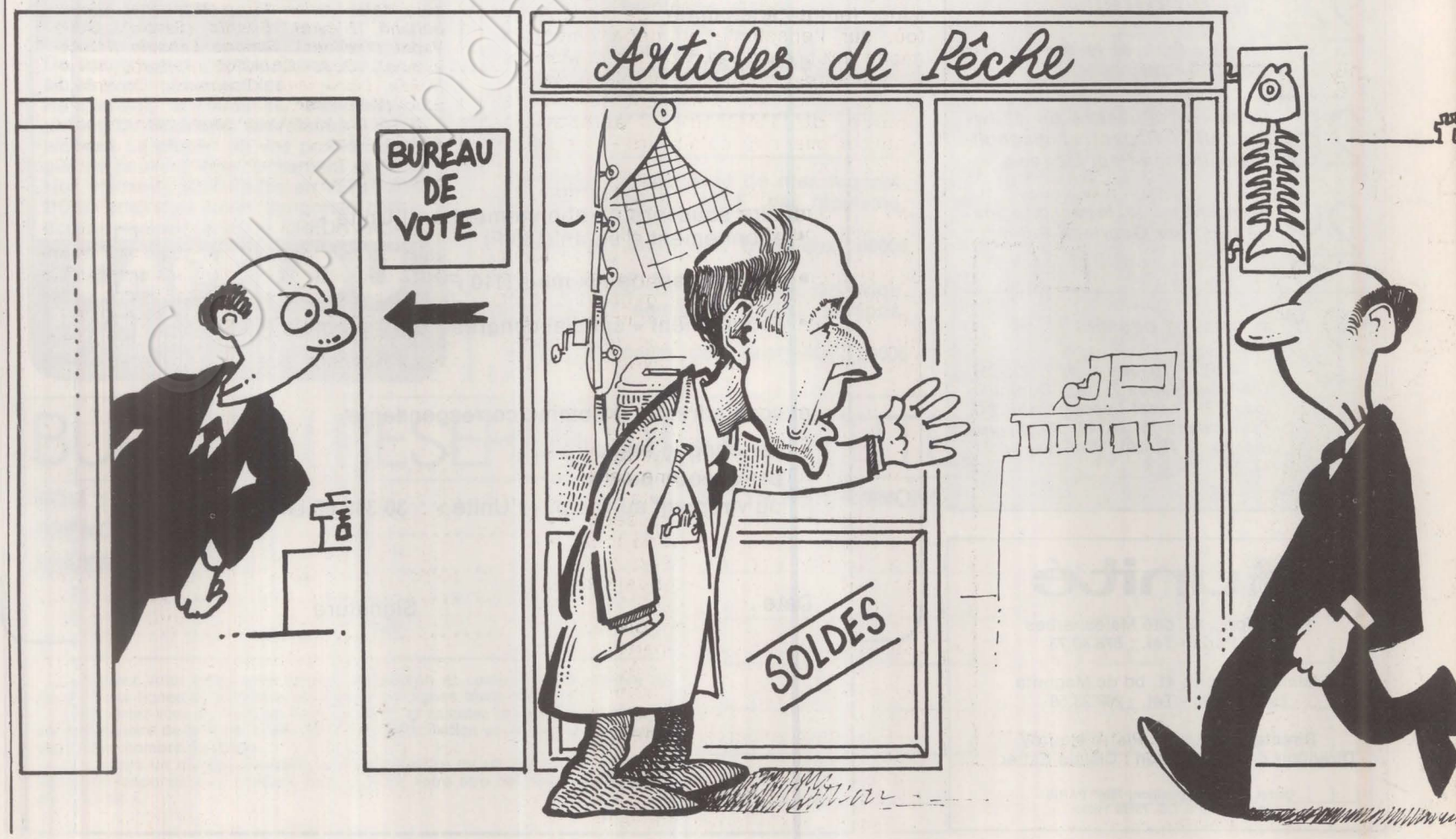

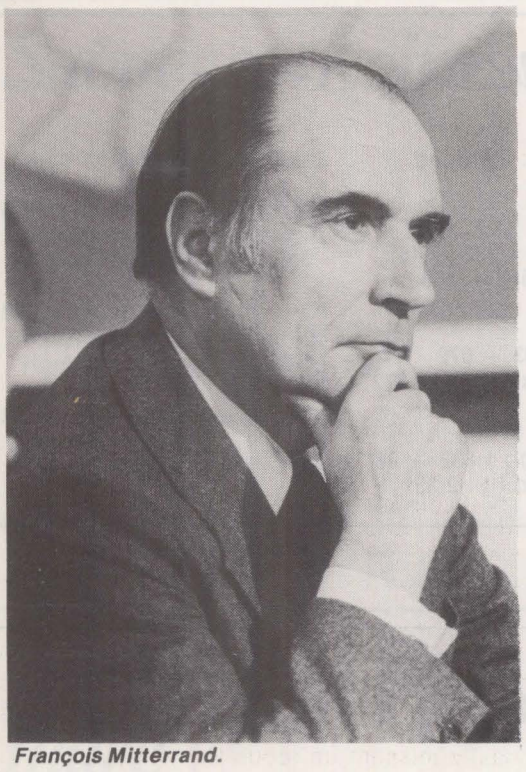

François Mitterrand.



Christian Bonnet.

exemple, le P.s. améliore ses positions dans tous les départements de la couronne, canton après canton. Si en Seine-et-Marne et dans l'Oise, département proche, les progrès en pourcentage peuvent aboutir à un changement de majorité au sein du conseil général, ailleurs la progression permettra au P.s. de renforcer une présence qui est loin de correspondre à son poids réel. Face à l'érosion du P.c., les gains du P.s. permettent à la gauche de conserver son poids et, souvent, comme dans les Hauts-de-Seine, de l'améliorer. Cette « faiblesse » communiste, sensible dans d'autres zones industrielles — en Seine-Maritime, à Vierzon par exemple — est poussée à l'extrême dans la région parisienne. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, le P.c. voit ses pourcentages diminuer (jusqu'à 19 %) dans tous les cantons renouvelables.

Dans ce qu'il convient d'appeler les « régions en crise » — comme si ce n'était pas toute la France qui traversait une crise majeure —, les scores du P.s. montrent qu'à l'évidence, ici comme ailleurs, ses propositions, ses luttes, son soutien à celles des travailleurs sont compris. Qu'il s'agisse du Nord ou du Pas-de-Calais (départements qu'il est difficile de croire en expansion) où ses candidats enregistrent des progressions spectaculaires (entre 10 et 15 %), de la Moselle (où, sur l'ensemble du département, il gagne 9 %), ou de la Meurthe-et-Moselle (il peut espérer un siège supplémentaire), le P.s., tout en subissant parfois le « poids de l'histoire », améliore — souvent mieux là qu'ailleurs — les pourcentages.

Puis il y a les départements dont on parle moins : les Côtes-du-Nord par exemple, où Charles Josselin, que certains donnaient battu et qui a été réélu dès le premier tour ; le Calvados, où les candidats socialistes ont gagné 6,5 % et où trois sièges supplémentaires peuvent être espérés ; l'Eure, avec trois sièges également ; la Charente, avec quatre sièges.

Dans la France du Sud, où depuis longtemps le poids électoral du P.s. est assuré, la progression est aussi réelle. Dans les Bouches-du-Rhône par exemple, non seulement les résultats du premier tour montrent que le « tassement » est très relatif ; mais, au second tour, le P.s. peut compter sur un siège supplémentaire, alors qu'il en détient déjà 23 sur 44. Même constatation dans la Haute-Garonne : alors qu'il contrôle 35 des 50 sièges de l'assemblée départementale, le P.s. peut espérer deux sièges supplémentaires dimanche soir. Même chose en Gironde, où, titulaire de 24 sièges sur 57, le P.s. peut espérer gagner 4 élus de plus.

Il fallait qu'il en soit ainsi pour que la progression nationale soit ce qu'elle est. La limiter aux « terres nouvelles » — qui commencent à ne plus l'être — ou au plus grand nombre de candidats, ne permettrait pas de comprendre la place que les électeurs ont donnée, ces dernières années, au P.s. Certes, il a présenté 1 660 candidats, pour 1 848 cantons renouvelables, ce qui est mieux que dans le passé. Mais le P.c., pour sa part, en totalisait 1.814 !

Qu'il s'agisse de la géographie — le lieu, la région —, de l'histoire — les bastions, les déserts —, de la sociologie — les ouvriers, les paysans, les autres —, des particularités locales — l'intensité de la crise —, le Parti socialiste vient de réussir à se prouver à lui-même (ce qui n'est pas tous les jours évident) et aux autres qu'il est le premier parti politique français. C'est cela, entre autres, que souhaitait masquer le gouvernement en n'assurant pas dans un délai normal la diffusion de l'information.

Il serait fastidieux, à la veille du second tour, de recenser les gains. Les tableaux que nous publions (voir pages 6 et 7) montrent à l'évidence que, dans les zones où la gauche n'était pas majoritaire, les résultats de cette élection — joints à ceux de 1976 — ont modifié bien des rapports de forces. Mais il faut noter que ces gains seront ceux de la gauche tout entière. Car, à moins d'attendre qu'un parti soit à lui seul majoritaire dans un département, ce qui arrive rarement, c'est par une progression de l'ensemble que des présidents de conseils généraux socialistes ou communistes ou radicaux de gauche pourront être élus.

Le P.c., par exemple, peut espérer, la semaine prochaine, voir quelques-uns de ses conseillers être élus présidents, en dehors de la région parisienne. Cette percée en province, le P.c. la devra parfois à sa propre croissance — mais pas toujours —, plus souvent à celle du P.s., ainsi qu'au bon report des voix de gauche sur le candidat mieux placé au premier tour, puis à la pratique de l'union dans les assemblées départementales. Ce qui, à terme, laissera quelques traces.

GUY PERRIMOND

Les femmes socialistes dans les cantonales

Sur 372 conseillers généraux sortants, le P.s. n'avait que quatre femmes élues en 1973. A la suite des interventions du secrétariat à l'Action féminine, notamment celle de Paulette Girard au comité directeur, un effort a été accompli par les fédérations, dont 20, cependant, n'ont encore présenté aucune candidate. Au total, plus de 120 femmes portaient dimanche dernier les couleurs du P.s.

Vingt-deux d'entre elles sont en ballottage favorable dans vingt et un départements différents, dont toutes les sortantes. Ont notamment de fortes chances : Claude Wormser (Allier), Nelly Commergnat (Creuse), Annie Mazuray (Drôme), Suzanne Deschaux (Eure), Marie-Jacqueline Desouches (Finistère), Hélène Mignon (Haute-Garonne), Denise Belot (Isère), Marie-Claude Malaval (Lot), Annette Chepy (Marne) ; Marie-Louise Buron (Mayenne), Chamberland (Nièvre), Bonfils (Savoie), Odile Vadot (Yvelines), Simone Labadie (Haute-Vienne), Odile Chevillot (Belfort), Marie-Noëlle Lienemann (Essonne), Dominique Gillot (Val-d'Oise).

Si toutes ces candidates bien placées étaient élues dimanche prochain, le nombre de femmes socialistes membres de conseils généraux serait multiplié par cinq !

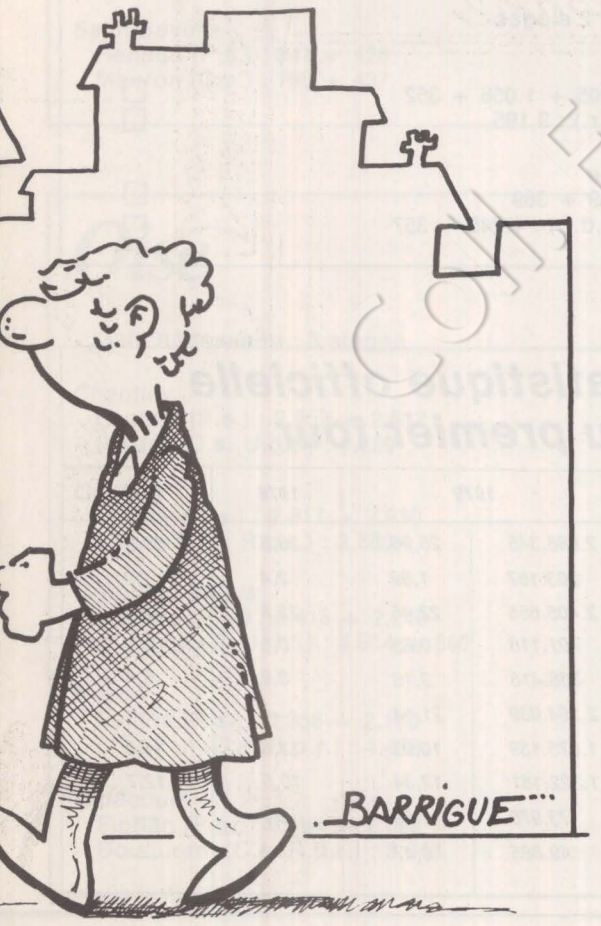

Huit départements "jouables" pour le P.s.

MERCREDI prochain seront élus les bureaux et les présidents des conseils généraux. Le Parti socialiste en dirige actuellement vingt-cinq, le M.r.g. dix et le P.c. trois.

Or, les résultats de dimanche vont modifier cette répartition, au bénéfice de ces trois formations.

Pour vous aider à mesurer la croissance du Parti socialiste, nous avons choisi huit départements parmi ceux qu'il peut espérer gagner. Certains sont « sûrs », d'autres le sont moins. Selon les résultats, vous aurez ainsi très vite une idée précise de l'ampleur de la victoire de la gauche. Car, de leur côté, les radicaux de gauche et les communistes devraient voir augmenter le nombre d'assemblées départementales dont ils assumeront la présidence.

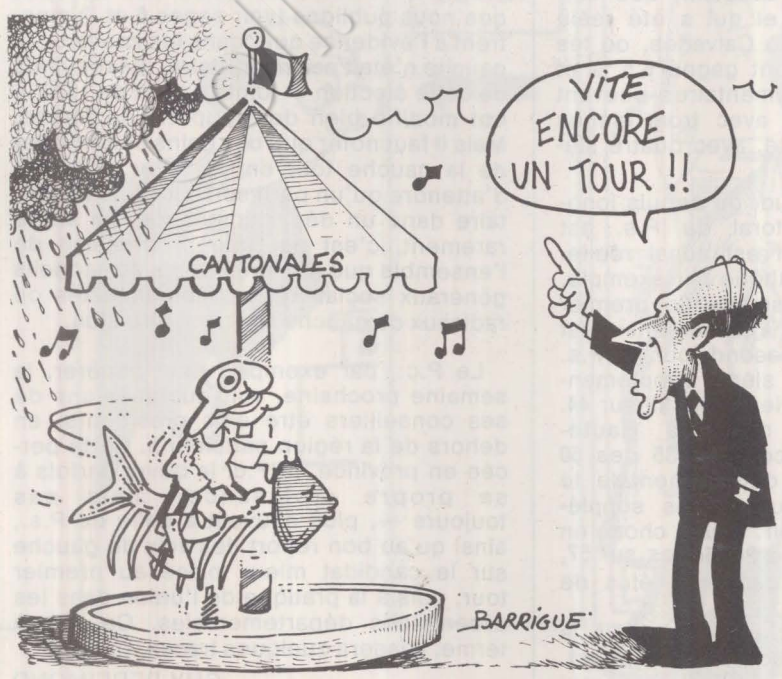

Ardennes

Gain nécessaire : 2 sièges

Fumay
- Ridrimont (P.s.) : 1.222 + 481 ☐
- Sacrez (C.s.) : 1.552 + 103 ☐

Renwez
- Drumel (P.s.) : 693 + 679 ☐
- Bourguignon (C.s. R.p.r.) : 872 + 472 + 144 ☐

Sedan-Est
- Charpentier (P.s.) : 1.832 + 981 + 432 ☐
- Rongère (C.s. U.d.f.) : 2.351 ☐

Ardèche

Gain nécessaire : 2 sièges

Antraigues
- Teston (P.s.) : 632 + 384 ☐
- Berthon (C.s. rad.) : 820 ☐

Privas
- Viale (P.s.) : 2.352 + 1.246 ☐
- Chaix (C.s. mod. maj.) : 2.968 ☐

Côte-d'Or

Gain nécessaire : 2 sièges

Dijon 5
- Peretti (P.s.) : 2.205 + 1.056 + 352 ☐
- Barbier (C.s. R.p.r.) : 3.195 ☐

Pontailler-sur-Saône
- Burner (P.s.) 1.269 + 369 ☐
- Couturier (C.s. U.d.f.) : 1.245 + 357 ☐

La statistique officielle du premier tour

	1979		1976	1973
P.s.	2.888.345	26,96	26,5	21,9
M.r.g.	203.157	1,89	2,4	1,9
P.c.	2.405.655	22,46	22,8	22,7
Extr. gau.	91.116	0,85	0,8	1
Divers gau.	338.418	3,16	3,9	6,4
U.d.f.	2.264.939	21,14	—	—
Mod. maj.	1.075.139	10,03	11,8	14,3
R.p.r.	1.322.181	12,34	10,6	12,7
Div. droite	73.976	0,69	0,7	—
Ecologistes	49.885	0,47	—	—

Saône-et-Loire

Gain nécessaire : 2 sièges

Chalon-sur-Saône-Sud
- Leborne (P.s.) : 2.574 + 2.050 ☐
- Jarrot (C.s. R.p.r.) : 3.246 ☐

Mâcon-Sud
- Worms (P.s.) : 1.479 + 922 + 549 ☐
- Roux (C.s. U.d.f.) : 1.365 + 536 ☐

Montceau-les-Mines-Nord
- Lotte (P.s.) : 2.517 + 2.370 ☐
- Triboulin (C.s. U.d.f.) : 3.647 ☐

Sennecey-le-Grand
- Cautel (P.s.) : 1.250 + 537 ☐
- Braillon (C.s. U.d.f.) : 1.633 ☐

Indre

Gain nécessaire : 4 sièges

Aigurande
- Courtaud (P.s.) : 1.723 + 1.068 ☐
- Leprat (C.s.) : 1.872 ☐

Châteauroux-Ouest
- Boissard (P.s.) : 2.173 + 1.873 ☐
- Dacquin (C.s.) : 3.000 ☐

Eguzon
- Fournier (P.s.) : 999 + 725 ☐
- Dauthy (C.s.) : 1.206 ☐

Mézières-en-Brenne
- Coutant (P.s.) : 854 + 606 ☐
- Herpin (C.s. U.d.f.) : 1.153 ☐

Saint-Sévère
- Renaud (P.s.) : 947 + 428 ☐
- Mauron (C.s.) : 796 + 437 ☐

Oise

Gain nécessaire : 3 sièges

Chantilly
- Loubes (P.s.) : 2.952 + 2.612 ☐
- Prader (C.s. U.d.f.) : 5.289 ☐

Creil
- Dheilly (P.s.) : 2.817 + 2.630 ☐
- Lenne (C.s. R.p.r.) : 3.880 ☐

Crépy-en-Valois
- Masure (P.c.) : 3.418 + 2.249 ☐
- Dupuy (C.s. U.d.f.) : 4.634 + 580 ☐

Noyon
- Collins (P.s.) : 2.356 + 2.170 ☐
- Brézillon (C.s. R.p.r.) : 4.468 ☐

Ribécourt
- Florian (P.s.) : 3.164 + 2.629 ☐
- Bouquerel (C.s. R.p.r.) : 3.848 ☐

Haute-Saône

Gain nécessaire : 1 siège

Autrey-lès-Gray
- Blanchot (P.s.) : 812 + 301 ☐
- Chabot (U.d.f.) : 685 + 509 ☐

Vesoul-Ouest
- Charpentier (P.s.) : 1.756 + 674 ☐
- Chantelat (C.s. U.d.f.) : 1.602 + 687 ☐

Seine-et-Marne

Gain nécessaire : 3 sièges

Lagny-sur-Marne
- Haurot (P.s.) : 3.438 + 2.607 + 1.307 ☐
- Lallemant (C.s. R.p.r.) : 5.614 ☐

Lizy-sur-Ourcq
- Lhuilier (P.s.) : 1.640 + 1.022 + 854 ☐
- Courtier (R.p.r.) : 1.240 ☐

Montereau
- Alvarez (P.c.) : 3.985 + 2.250 + 1.116 ☐
- Duvernay (R.p.r.) : 4.863 ☐

Provins
- Valentin (P.c.) : 2.594 + 1.761 ☐
- Chevalier (mod. maj.) : 3.598 ☐

Rozay-en-Brie
- Cure (P.c.) : 2.262 + 1.144 + 369 ☐
- Picard (R.p.r.) : 3.182 ☐



Jean-Pierre Fourcade vu par Coureuil.



La chronique de Piem

DIS papa, c'est quoi, un ministre de l'Intérieur ?

— C'est un monsieur responsable devant le pays qui est chargé, le soir d'un scrutin électoral, de donner les résultats.

— Monsieur Dubonnet, il est ministre de l'Intérieur ?

— Oui.

— Alors, pourquoi il n'a pas donné les résultats ?

— Parce qu'il ne voulait pas faire de la peine à Giscard.

— Dis papa, c'est quoi, un Giscard ?

— Le chef d'une minorité au pouvoir qui prétend que les élections ne sont pas un acte politique. »

Ce raccourci, style « Démocratie française », plongea l'enfant dans un abîme de réflexions et, dans son plongeon, il éclaboussa un peu son père, mais celui-ci en avait l'habitude.

« Dis papa, reprit l'enfant pendant que son père le frottait énergiquement dans un peignoir de bain de jouvence, je ne comprends pas ce que raconte Dubonnet.

— Parce qu'il parle dans un langage chiffré.

— C'est quoi, un langage chiffré ?

— Un code utilisé afin de ne pas éclairer la lanterne qu'il veut te faire prendre pour des vessies.

— C'est quoi, une vessie ?

— Un organe qui se bloque quand on fait de mauvais calculs.

— C'est quoi, un calcul ?

— Un caillou qui a bloqué l'ordinateur du ministère de l'Intérieur le soir des élections.

— Alors, comment Dubonnet a fait pour donner des résultats ?

— En calculant sur ses doigts en se les mettant dans l'œil. »

L'enfant éprouva soudain une grande admiration pour ce ministre qui n'hésitait pas à se lancer dans de telles acrobaties pour sauver son destaing.

« Dis papa, Dubonnet, c'est un zéro !

— Tu l'as dit », répondit le père.

Puis, prenant son petit garçon par la main, ils reprirent la route.

Un nouveau printemps était là, et l'espoir encore une fois bourgeonnait.

l'éditorial

de Claude Estier

Les conseilleurs, les censeurs et les électeurs

TANT pis pour les mauvais prophètes qui voyaient déjà le Parti socialiste, « victime de ses divisions internes », désavoué par les électeurs : le scrutin de dimanche dernier lui a donné, avec pratiquement 27 % des suffrages, le score le plus élevé de son histoire. Les Français ne semblent donc pas s'inquiéter que le P.s. ait ouvert en son sein un large débat démocratique pour préparer son congrès de Metz. Ils continuent à lui faire massivement confiance comme la première force capable de combattre et de mettre en échec la politique du Pouvoir qu'une majorité de votants vient à nouveau de condamner.

Ce Pouvoir a, certes, tout mis en œuvre pour tenter de dissimuler cette simple conclusion du scrutin du 18 mars : la gauche est majoritaire dans ce pays et le P.s. est, sans aucune contestation possible, le premier parti de France. On comprend que cela gêne le ministre de l'Intérieur et ses amis de l'U.d.f. Mais les faits sont là et les chiffres aussi, même si l'on a attendu de longues heures avant de les rendre publics.

Les résultats du scrutin — et plus particulièrement les progrès du P.s. — sont analysés par Guy Perrimond. Comme en 1976, où l'on renouvelait l'autre moitié des cantons, ces progrès sont enregistrés pratiquement dans toutes les régions de France. Celles de vieille implantation socialiste, comme le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône et plus généralement le Midi méditerranéen, ont parfaitement « tenu ». Celles où la présence socialiste est plus récente, comme l'Est, l'Ouest ou la région parisienne, ont confirmé la progression constatée ces dernières années et qui va se traduire dimanche prochain par un gain important de sièges de conseillers généraux et par celui de plusieurs présidences d'assemblées départementales.

Le Parti socialiste se porte donc fort bien, et on nous permettra de penser que c'est parce qu'il a su, en dépit des conseils qui lui étaient donnés ici ou là, ou des attaques lancées contre lui de tout côté, demeurer ferme sur la ligne politique et stratégique dont il ne s'est jamais écarté depuis Epinay. Il n'a ni cédé aux sollicitations du Pouvoir ni plié sous l'assaut quotidien du Parti communiste. La fermeté et la clarté sont des vertus auxquelles les citoyens finissent toujours par être sensibles. Elles continuent à déterminer notre ligne de conduite.

C'est avec fermeté et clarté que, dès dimanche soir, le Parti socialiste a appliqué la règle unitaire du désistement en faveur du candidat de gauche arrivé en tête au premier tour. Le Parti communiste a fait de même, et cette diligence réciproque peut laisser espérer de bons reports de voix au second tour sur les candidats d'union dans tous les cantons en ballottage. Certes, cet accord retrouvé n'efface pas des mois et des mois de polémique. Notons seulement en passant qu'il suffit à réduire à néant les accusations de « virage à droite » et de « convergences avec Giscard » dont le P.c.f. nous abreuvait jusqu'à la semaine dernière encore.

C'est également avec fermeté et clarté que le Parti socialiste soutient les luttes des travailleurs. Depuis de nombreuses semaines, ses élus et ses militants sont au coude à coude avec les ouvriers sidérurgistes du Nord et de la Lorraine qui se battent pour sauver leur industrie et leur emploi. C'est dans cet esprit que le bureau exécutif du Parti, à l'unanimité, a décidé lundi dernier d'appuyer la marche des sidérurgistes sur Paris organisée ce vendredi 23 mars. Edmond Maire a pris ombrage de cette décision. C'est son droit, et c'est la preuve, s'il en était besoin, qu'il n'y a pas, qu'il ne saurait y avoir de notion de « courroie de transmission » dans les rapports entre le P.s. et la C.f.d.t. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur le refus de celle-ci de participer à la marche du 23, à laquelle pourtant ses militants des départements intéressés ont décidé de s'associer. Mais nous ne saurions laisser passer l'accusation de « faiblesse » ou de « suivisme » à l'égard du Parti communiste qui, d'ailleurs, compte tenu des relations actuelles entre les deux partis, est proprement ridicule. Le Parti socialiste n'a nullement vocation à devenir la « septième organisation syndicale ». Il est simplement, au même titre que le Parti communiste — même si celui-ci, précisément, le conteste —, un parti au service des travailleurs et luttant à leurs côtés quand ils refusent de devenir des chômeurs.

C'est en se replaçant sur le terrain des luttes ouvrières dont il s'était naguère éloigné que le Parti socialiste est devenu ce qu'il est aujourd'hui et qu'il a précisément retiré au P.c.f. le leadership qu'il exerçait sur la gauche depuis plus de trente ans. D'où que viennent aujourd'hui ses conseilleurs ou ses censeurs, et fort de la confiance renouvelée des électeurs, il ne reviendra pas en arrière.

Oui, tenir bon !

TOUTE l'argumentation développée par les partisans de la motion présentée par Michel Rocard soutient que notre parti doit trouver un nouveau langage, proposer de nouveaux choix, notamment en matière économique, définir une nouvelle stratégie au-delà de l'Union de la gauche, considérée définitivement comme une impasse.

A défaut de la rupture avec le capitalisme, c'est la rupture avec la ligne d'Epinay qui est ainsi proposée — même si on évite, et pour cause, de le dire ouvertement.

Si un certain nombre de militants ont pu se laisser séduire par un tel raisonnement — assorti, pour les besoins de la cause, d'une caricature des positions exprimées dans la motion Mitterrand — les résultats des élections cantonales de dimanche devraient leur ouvrir les yeux. Ces résultats, qui placent le Parti socialiste à 27 %, c'est-à-dire au plus haut niveau qu'il ait jamais atteint dans son histoire, soulignent qu'il n'y a qu'une seule façon de gagner le combat politique : c'est, comme le dit précisément la motion A, de « tenir bon ».

Tenir bon devant l'adversité. Tenir bon devant la mode. Tenir bon devant l'empressement de quelques-uns à recueillir une succession qui n'était, heureusement, pas ouverte.

Tenir bon, cela veut dire ne pas s'écarter de la voie choisie il y a près de huit ans et qui a fait du Parti socialiste ce qu'il est aujourd'hui. Le scrutin de dimanche, démentant tous ceux qui, dans le Parti même, annonçaient un recul de notre audience, a confirmé au contraire le P.s. dans sa position de premier parti de France et de premier parti de la gauche. Nous avons creusé l'écart qui nous sépare du P.c.f. : moins de 3 % en mars 1978, plus de 4,5 % aujourd'hui. Croit-on que c'est en nous écartant de la ligne unitaire, c'est-à-dire en abandonnant de nouveau au P.c.f. le terrain que nous lui disputons si chèrement depuis quelques années, que nous aurions obtenu ce résultat ?

A tous ceux qui paraissent si pressés de tourner la page, je voudrais dire simplement qu'il n'y a qu'un seul moyen de « redonner ses chances à la gauche » : quelles que soient les difficultés de l'union, ne jamais y renoncer !

DANIEL VAILLANT
Section 18e - La Chapelle

Qui est le loup ?

CONNAISSEZ-VOUS l'histoire du berger qui crie « au loup » ? Sans doute ; et, si vous l'aviez oublié, sa version « politique interne du P.s. » vous l'aura remise en mémoire. On voit fleurir dans les fédérations les lettres aux militants émanant de signataires du texte A dénonçant un complot qui viserait à chasser François Mitterrand de la direction du Parti et à remettre en cause la ligne d'Epinay. Bien évidemment, tout cela est affirmé, jamais démontré — et pour cause ! Mais calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Heureusement, l'article de Pierre Joxe dans « l'Unité » de la semaine dernière remet les choses en place. Lui, au moins, dit tout haut ce que ses cosignataires pensent très fort. Le but pour beaucoup de signataires du texte A est de recomposer la majorité. Il s'agit d'éliminer Michel Rocard et les signataires du texte C, pour les remplacer par le Ceres. Sur le fond politique, il rejoint le texte des « 30 » de juillet dernier et la contribution au débat de Mermaz, publiée en janvier.

Il s'est toujours trouvé des socialistes pour croire que le socialisme, c'est l'U.r.s.s. plus la démocratie ! Faut-il rappeler ce mot cruel de François Mitterrand : « Ils veulent faire un faux Parti communiste avec de vrais petits-bourgeois. »

Mais pourquoi donc les signataires du texte A cherchent-ils toujours à occulter leurs positions réelles ? Car, enfin, que c'est curieux, ces textes qui apparaissent, disparaissent, se modifient sans cesse. Ce fut d'abord ce texte des « 30 », qui est « annulé », paraît-il, depuis, par la déclaration de François Mitterrand faite au comité directeur suivant. Ensuite, leur refus obstiné à la fin de l'an dernier de débattre dans le cadre de la majorité du bureau exécutif pour aboutir à la synthèse avant le dépôt des contributions. Enfin, cette tactique qui fait proposer trois contributions (Delors, Jospin, Mermaz), à la tonalité fort différente, pour aboutir à la motion A. Encore cette motion déposée par François Mitterrand à l'entrée du comité directeur de synthèse était-elle si provocatrice sur le plan politique comme sur le plan organisationnel, qu'elle fut modifiée avant d'être soumise aux militants. Je rappellerai, pour mémoire, la contribution de Louis Mermaz, tellement prosoviétique dans sa partie « projet de société » qu'après l'avoir déposée et publiée dans la presse extérieure il en a récrit ce passage avant sa publication dans « le Poing et la Rose ».

Quel embrouillamini ! Quelle est la pensée réelle de certains signataires du texte A ? A quel moment défendent-ils une conviction profonde qu'ils veulent faire partager aux militants ? Tout cela correspond plus à une tactique « attrape-tout », visant à gagner le maximum de voix de Notebart à Joxe, qu'à la défense d'une position pour faire avancer le Parti socialiste. C'est une tactique menée avec intelligence. Mais, chez les socialistes, l'intelligence ne saurait remplacer la conviction.

Faut-il rappeler que la convention sur le règlement intérieur avait pour but un fonctionnement plus démocratique du Parti socialiste, permettant ainsi de stopper la volonté de certains de transférer sur le Parti tous les appétits de pouvoir d'Etat qu'ils avaient pris dans une victoire de la gauche. Ce sont ces derniers qui aujourd'hui crient « au loup ». Mais qui est le loup dans cette histoire ? Qui veut chasser qui de la direction du Parti ? La réponse est claire. Les signataires de la motion A veulent chasser les signataires du texte C de la majorité. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Pierre Joxe. François Mitterrand, premier signataire du texte A, n'a pas, à ma connaissance, infirmé cette prise de position. Je suis de ceux qui le regrettent.

Ainsi les choses sont-elles remises à leur place. Les militants savent désormais pourquoi, malgré notre volonté constante, il n'a pas été possible d'aboutir à la synthèse. Pourquoi il a été impossible de mener un véritable débat avant le dépôt des contributions. Ils savent pourquoi la discussion dans le cadre de la majorité a été refusée lors du comité directeur de synthèse par les signataires du texte A associés au Ceres. Ils savent aussi qu'il ne s'agissait pas là d'une alliance de circonstance.

Pour les signataires du texte B, les choses sont claires. Sur le plan politique, nous voulons un débat qui permette de préciser l'application de notre stratégie d'union de la gauche, après mars 1978 et après la décision du P.c.f. de maintenir la droite au pouvoir. S'en tenir au discours d'avant les élections législatives, c'est condamner l'union à l'impasse. Nous voulons un débat pour éclairer nos propositions économiques, notre projet de société, notre politique internationale. Nous considérons que l'on ne peut tenir deux discours, l'un pour les élections afin de gagner le maximum de voix d'électeurs, l'autre pour les congrès afin de gagner le maximum de voix de militants. *Nous ne voulons pas que se confondent le débat démocratique et l'électoralisme de congrès.*

Nous voulons aboutir à la synthèse au sein de la majorité. Nous refuserons toutes les exclusives, a priori, à l'encontre de tel ou tel texte émanant de cette majorité. Cela doit être bien

clair pour tous. Nous sommes persuadés que cette synthèse peut même dépasser le cadre de l'actuelle majorité avec tous ceux qui placent leurs propositions dans l'ensemble du discours politique et économique tenu par le Parti. Là, il me faut aborder le problème du Ceres. Il n'y a pas d'exclusive a priori contre le Ceres de notre part. Mais il y a un obstacle à lever. Le Ceres considère que le responsable de l'échec de mars 1978 est la ligne précisée au congrès de Nantes. Nous ne voyons pas comment, dans ces conditions, la synthèse avec lui serait possible.

La synthèse, la clarté, l'unité, plus que tous autres nous les avons voulues, et nous avons fait tout ce qui était possible pour y aboutir. Maintenant, la parole est aux militants. Plus le texte B rencontrera d'échos parmi eux, plus les chances de cette synthèse seront renforcées, la capacité d'action de ceux qui veulent diviser la majorité diminuée.

Alors, avec une majorité plus forte de son débat, le Parti pourra continuer son chemin vers la victoire de la gauche.

ALAIN RANNOU

Retour au mollétisme

« OUVRIR les yeux et lire les textes », nous disait la semaine dernière Pierre Joxe. J'ai lu son article, j'ai relu les paragraphes de la motion C qu'il prenait pour cible, et mes yeux se sont ouverts. Pierre Joxe ne sait-il pas lire ou sollicite-t-il sciemment les textes ?

Joxe accuse Michel Rocard de renoncer au plein-emploi. Or, page 17, 2e colonne, nous écrivons : « Le chômage d'aujourd'hui n'est pas une facilité. Il n'a cette ampleur qu'en raison du mode de développement du capitalisme... Il est clair que le capitalisme a renoncé de manière durable au retour au plein-emploi. Or, chacun des composants de ce mode de développement doit être remis en cause. Il est possible de poursuivre la croissance en utilisant plus de travail qu'on ne le fait aujourd'hui. » Comment Pierre Joxe peut-il en conclure que nous sommes opposés au plein-emploi ?

Même chose pour le Plan, dont nous disons qu'il est « à la fois un acte et un moyen de la rupture avec le capitalisme ». Seulement nous ne pensons pas qu'un plan démocratique puisse fixer dans le détail les prix et la production de chaque entreprise, ou alors on tombe dans l'inefficacité de la planification soviétique. Et, quand nous parlons de « contrats », la motion de F. Mitterrand signée par Pierre Joxe dit la même chose : « Le Plan fixera les objectifs généraux... des contrats passés entre les instances nationales, régionales, les collectivités locales, les responsables des branches économiques et les grandes entreprises privées ou publiques compléteront ce dispositif. »

Alors, de qui se moque-t-on ? A mon tour, j'invite les militants à lire les textes, à ouvrir les yeux, à réfléchir, car il y a aujourd'hui dans notre parti un vrai débat qui porte sur l'avenir de la société.

Tout part de l'analyse que l'on fait des raisons de la défaite de mars 1978. Mitterrand et ses amis disent : succès du P.s., certes relatif et insuffisant, mais néanmoins succès, défaite globale de la gauche du fait et du fait unique du P.c. Rocard et beaucoup d'autres camarades, dont l'auteur de cet article, posent différemment le problème : échec de l'ensemble de la gauche depuis vingt ans. En 1978, la responsabilité écrasante du P.c. est évidente. Néanmoins, se contenter de cette seule explication est un peu court et insuffisant. Pour redonner l'espoir à la gauche, aux électeurs et au pays, il faut analyser en profondeur les raisons autres que celles sur lesquelles tout le monde est d'accord, qui ont fait que le P.s., qui dans les sondages mobilisait de façon constante depuis plusieurs mois et même après la rupture avec le P.c. de 28 à 30 % des intentions de vote des Français, n'a pas, et de loin, obtenu ce résultat au premier tour des élections.

Ce manque à gagner de près d'un million de voix qui aurait « fait la différence », il nous paraissait utile de l'expliquer.

Nous pensions naïvement que cette interrogation, cette recherche, serait celle de toute la direction, de tout le Parti. Ce n'est que devant la volonté délibérée de bloquer les choses devant les batailles de préséance sur lesquelles je ne reviendrai pas que nous avons décidé d'ouvrir publiquement le débat. Débat d'autant plus nécessaire qu'en durcissant son vocabulaire, en réaffirmant quelques évidences, le texte de François Mitterrand vise plus à nier les problèmes qu'à les résoudre.

Quel est le discours général de la motion Mitterrand, Piette, Cazelle, Fuzier, Jospin, Fabius, Quilès, Jacquet, Delors, Poperen ? Je crois, en toute honnêteté, que l'on peut la qualifier de néo-mollétiste, d'où la divine surprise et le ralliement global des gardiens intransigeants de la mémoire de Guy Mollet.

Elle correspond à l'héritage spirituel de l'ancien secrétaire général de la S.f.i.o. Essentiellement par l'axe prioritaire qu'elle redonne à l'onirisme idéologique, par la négation des contraintes et du réel. A deux ans de l'élection présidentielle, en pleine crise mondiale, économique, financière et politique, peut-être à la veille de tensions internationales des plus périlleuses, réaffirmer que le but du Parti est d'instaurer le socialisme : truisme sur lequel la synthèse doit être possible ! Mais nier en même temps qu'il existe des lois économiques générales autres que celles instituées par la culture dominante capitaliste, c'est proprement stupéfiant. A l'heure où l'échec de la planification centralisée telle qu'elle est comprise par la bureaucratie soviétique, est reconnue par le monde entier, à l'heure où en R.d.a. et en Hongrie, pour ne citer que ces deux pays, les lois du marché sont réévaluées et réintroduites dans les mécanismes économiques, il nous est proposé, à nous socialistes français, en même temps que de rester tous européens, le salut par le Plan et une rupture immédiate et irréversible avec le capitalisme.

Serions-nous au P.c. que cela mériterait discussion. Mais nous sommes des militants socialistes et, j'en suis convaincu, tous totalement et absolument partisans de la démocratie. Comment est-il possible de dire et d'essayer de faire avaliser par une majorité de militants et, plus extravagant, de proposer à une majorité de citoyens l'idée que la rupture « irréversible » est compatible avec un système parlementaire et présidentiel où une majorité alternative rend la rupture irréversible réversible et le « socialisme » sujet à révision si la majorité du corps électoral en décide ?

Cette démarche intellectuelle, coupure avec la réalité, l'espace d'un congrès, pour « prendre le parti par la gauche », c'est typiquement du mollétisme. La S.f.i.o. en est quasiment morte, n'ayons pas la mémoire trop courte.

La situation de crise économique dans laquelle la France est plongée crée des contraintes qui n'existaient pas il y a huit ans. Il ne suffit pas de dire qu'il faut « radicaliser » le Programme commun de gouvernement pour que, par magie, l'expansion retrouvée, le chômage se résorbe et le franc se stabilise.

Je caricature, c'est vrai, et je m'en excuse, mais la « rupture » telle qu'on nous la propose, c'est la potion magique pour militant gogo. Avant de voter une motion, nous devrions tous relire et comparer avec les textes actuels pour le congrès de Metz la profession du candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1974. 1981, c'est demain ; allons-nous, pour nous faire plaisir en petit comité de 188 000 militants, désemparer les dix millions d'électeurs potentiels dont nous avons le plus urgent besoin pour jeter hors du pouvoir la droite ?

Rupture, front de classe, Plan et marché, autogestion, union de la gauche ; nous considérons que les militants socialistes ne sont pas les chiens de Pavlov aux réflexes conditionnés et qu'il est indispensable en 1979 de soumettre à analyse les concepts, ce qui ne veut pas dire — comme on tente d'en accréditer l'idée — que nous jetons l'enfant avec l'eau du bain. Notre démarche, à l'inverse, est de tenter une approche réalisable des ambitions qui nous sont communes à nous les socialistes dans ce pays.

Faut-il en conclure que nous sommes sûrs d'avoir raison à 100 % ? Ceux qui connaissent les signataires de notre motion au niveau fédéral ou national savent que le sectarisme n'est pas notre caractéristique principale. Nous sommes ouverts au dialogue avant et pendant le congrès, c'est-à-dire à une éventuelle synthèse. Mais pas au prix d'accepter l'inacceptable. Et, pour nous, l'inacceptable, c'est le double langage. Nous voulons que notre parti progresse ; nous voulons que la gauche transforme ce pays ; le prix à payer, c'est de refuser la complaisance, le mépris des hommes, le mensonge. C'est l'enjeu de Metz.

ANDRE SALOMON
membre du comité directeur
signataire de la motion C.



Prix : que peut l'Europe contre les marchands ?

LÉGISLATION, décrets, réglementation, directives, recommandations et autres garde-fous ne suffisent pas à contenir dans notre pays les abus des entreprises envers les consommateurs. Cette insuffisance renvoie à des options politiques (voir notre numéro 330), mais aussi à l'attitude des sociétés. Dans l'Hexagone, elles s'efforcent — souvent avec succès — de passer à travers les mailles assez lâches du filet destiné à enserrer leurs pratiques commerciales dans des limites « raisonnables ». Comment alors ne pas s'interroger sur ce qu'il en advient à l'échelle plus vaste d'un marché comme la Communauté européenne ?

La faiblesse des associations nationales de consommateurs face aux puissantes organisations de producteurs, distributeurs et prestataires de services permet déjà largement de parler du pot de terre contre le pot de fer. N'est-ce pas encore pire au niveau européen ?

Le premier programme communautaire en faveur des consommateurs ne remonte qu'à 1975. Sa mise en œuvre, qui frappe par sa lenteur, a plusieurs fois été déviée de ses objectifs sous la pression des entreprises. Quant au Comité consultatif des consommateurs, créé en 1973, il ne répond pas à l'ampleur des besoins. Intégré à la Commission de Bruxelles, cet organe ne dispose que de faibles moyens financiers et n'est pas doté d'un secrétariat autonome. En outre, ses avis ne sont pas rendus publics et ne parviennent même pas à la connaissance des autres institutions européennes. Point n'est besoin de s'attarder davantage sur la politique européenne des consommateurs pour diagnostiquer le mal qui la frappe : le rachitisme.

Après tout, la politique menée en matière de concurrence et de prix présente sans doute plus d'intérêt. Au moins a-t-elle le mérite d'exister et d'avoir fait l'objet de nombreux règlements, communications d'application, décisions, arrêts, rapports et articles au cours des vingt dernières années. D'ailleurs, comment en serait-il allé autrement dès lors que la multiplication par neuf des pays membres rend la situation dans la Communauté cent fois plus complexe que dans un seul pays ? D'où la nécessité d'harmoniser les législations et les pratiques. Ce qui ne manque pas d'avoir des implications politiques importantes. Ainsi, lorsque, sur la base de

Tableau comparatif des prix alimentaires dans l'Europe des Neuf

I.— Tableau des plus forts écarts de prix alimentaires entre les Neuf, relevés en octobre 1975 par l'Office statistique des Communautés européennes.

Denrées	de	à
Riz long (1 kg)	F 3,60 Londres	F 12,95 Rome
Pain blanc (1 kg)	F 1,80 Dublin	F 4,95 Copenhague
Paquet de pain seigle (500 g)	F 1,45 Amsterdam	F 4,90 Paris
Croissant	F 0,70 Amsterdam	F 1,35 Paris
Spaghetti (500 g)	F 1,45 Rome	F 5,40 Dublin
Rosbif (1 kg)	F 15,30 Dublin	F 43,25 Copenhague
Côtelette agneau (1 kg)	F 15,85 Londres	F 39,85 Paris
Jambon fumé (1 kg)	F 21,85 Londres	F 57,70 Paris
Lait en poudre pour bébé (1 kg)	F 8,35 Paris	F 33,20 Rome
Yoghourt nature (0,25 l)	F 0,58 Amsterdam	F 1,90 Bonn
Beurre pasteurisé (250 g)	F 1,95 Londres	F 4,55 Rome
Tomates, 1re cat. (1 kg)	F 3,00 Amsterdam	F 9,45 Copenhague
Sucre cristallisé (1 kg)	F 2,20 Dublin	F 3,60 Copenhague

II.— Quelques comparaisons effectuées par nos soins au début de mars 1979.

Rosbif (1 kg)	F 19,55 Londres	F 69,05 Bonn
Pommes de terre (1 kg)	F 1,20 Bruxelles	F 1,85 Londres
Beurre (1 kg)	F 10,80 Londres	F 22,35 Bruxelles
Sucre (1 kg)	F 2,45 Londres	F 6,00 Bonn

l'article 37 du Traité de Rome, la Commission européenne eut bien établi sa position sur le problème des monopoles d'État à caractère commercial — on en dénombrait dix-huit dans l'Europe des Six, dont sept rien qu'en France —, elle a engagé une série de procédures antimonopolistiques, en autorisant cependant certaines exceptions. L'action de la Commission a également visé les entreprises publiques — tenues, en principe, de ne pas fausser non plus le libre jeu de la concurrence. Ces deux cas montrent assez quels désaccords peuvent surgir entre des institutions européennes profondément imprégnées de libéralisme économique et les partisans de l'extension du secteur public.

La volonté européenne de limiter le rôle de l'État patron vise à faciliter le libre fonctionnement du marché considéré comme une condition des mutations structurelles nécessaires. Mais la même volonté est-elle mise en œuvre pour faire respecter ces règles communautaires par les multinationales ?

La modulation des taux de T.v.a.

Dans son septième rapport sur la politique de concurrence, la Commission de Bruxelles montre qu'il y aurait fort à faire pour plier les multinationales aux objectifs que se sont fixés les Communautés. « C'est aux structures des marchés que la politique de concurrence s'est intéressée par priorité pendant l'exercice 1977. Elle a élargi les analyses de la concentration, de la concurrence et de la formation des prix, l'objectif étant de mettre en lumière les causes qui peuvent être à la base d'un mauvais fonctionnement de la concurrence. Une centaine de marchés ont été dénombrés, sur lesquels l'entreprise la plus importante détient une part supérieure à la moitié. De même, on a pu constater une forte tendance à la concentration de la distribution et des divergences de prix importantes pour un même produit à tous les niveaux, même au niveau purement local. »

Pour illustrer ce constat en matière de prix, la comparaison des étiquettes d'un pays à l'autre révèle d'intéressantes distorsions. Ainsi la ménagère de Bonn ou de Paris doit-elle davantage garnir son portemonnaie que celle de Londres ou de Dublin pour faire son marché. C'était déjà vrai voici trois ans et demi, comme l'a montré une enquête réalisée en octobre 1975 (et publiée un an plus tard) par l'Office statistique des Communautés européennes. Et cela n'a pas beaucoup changé, sauf variations ponctuelles, ainsi que nous avons pu le constater ces jours-ci en appelant des correspondants dans quelques capitales européennes. Naturellement, certaines denrées présentent des écarts plus faibles que ceux retenus dans notre tableau (voir ci-dessus). Il n'en reste pas moins que, sur la liste de produits très courants que nous présentons, les différences peuvent aller du simple au triple, et même davantage.

Dans une enquête sur ce sujet publiée le 26 janvier dernier, « le Matin » montrait que, pour remplir le panier d'une ménagère avec les mêmes denrées, il en coûte 92,95 F en Angleterre, 132,55 F en Italie, 144,20 F en France, 181 F en Belgique et 221,80 F en R.f.a.

Bien sûr, ces comparaisons appellent quelques précisions. Les habitudes de consommation varient sensiblement d'un pays à l'autre, de même que le niveau des salaires et le montant des taxes. Ainsi la T.v.a. ne frappe-t-elle pas l'alimentation en Angleterre, tandis qu'elle atteint 6,5 % pour la majorité des produits de première nécessité (pain, viande, fruits, légumes) en R.f.a. et 7 % en France contre un taux variant, en Italie, de 1 % sur le pain à 18 % sur le bœuf.

La modulation des taux de T.v.a. n'explique pas tout. Pour les produits industriels comme pour l'alimentation, d'autres paramètres (normes liées aux différentes réglementations nationales, marges commerciales, mesures politiques anti-inflationnistes, pression plus ou moins forte de la demande sur l'offre, etc.) contribuent à élargir l'éventail des prix d'une même marchandise. « Le Matin » a ainsi montré dans l'enquête citée plus haut que le prix d'une R 14 TL s'échelonne de 24 554 F en Italie à 30 991 F aux Pays-Bas, en passant par 28 900 F en France. De même, le prix d'achat d'un trois-pièces neuf de 60 m² dans une grande ville oscille-t-il entre 230 000 F pour l'Italie et 430 000 F en France.

Ententes et pratiques concertées

Par-delà les explications économiques déjà évoquées, l'importance de certains écarts tient largement aux pratiques illicites de certaines entreprises, souvent couvertes par les gouvernements de leurs pays d'origine. En vertu des articles 85 et 86 du traité instaurant la C.e.e., les ententes et pratiques concertées — de même que l'abus de position dominante qui permettent à des entreprises de ne pas jouer le jeu d'une concurrence normale — peuvent être interdites par la Commission après examen. Libre ensuite aux « victimes » de ses décisions d'en appeler au jugement de la Cour de justice de Luxembourg.

La Commission a multiplié les interventions en cette matière depuis une quinzaine d'années. Elle aime à rappeler que les premières amendes qu'elle prononça en 1969 visaient une entente internationale sur la quinine. Cette entente était le fait de six laboratoires européens, dont trois français (Pintet-Girard, Nogentaise et Pharmacie centrale), contrôlant 50 % du marché mondial et 80 % du marché communautaire. Par un système secret de réglementation de prix et de quotas, ces laboratoires étaient parvenus à conserver l'exclusivité de leurs marchés nationaux respectifs. Ils pouvaient alors y fixer leurs prix à un niveau élevé en toute tranquillité.

Le 9 juin 1976, Hoffmann La Roche (premier groupe pharmaceutique mondial) se vit infliger par la Commission européenne une amende de 300 000 unités de compte (une U.c. = environ 5,75 F) pour « abus de position dominante ». Le célèbre laboratoire suisse contrôle le marché des vitamines dans des proportions allant de 47 % pour la vitamine A à 95 % pour la Biotine. A ce titre, il avait appliqué dans la Communauté de 1970 à 1974 une politique de « contrats de fidélité » obligeant ses clients à lui accorder la préférence pour l'essentiel de leurs besoins. Le recours contre la décision de la Commission présenté par Hoffmann La Roche a amené, le 13 février dernier, la Cour de justice à confirmer la décision de celle-ci, tout en ramenant l'amende à 200 000 U.c. Une somme dérisoire, sinon ridicule, en regard des bénéfices empochés par le richissime laboratoire du fait de ses pratiques illicites. Elle représente à peine plus que le coût de la campagne publicitaire en faveur des vitamines qu'il a, dès le 14 février, décidé de lancer sur le marché français. Enfin, la scandaleuse violation à cette occasion de l'accord commercial C.e.e.-Suisse et de la Convention des droits de l'homme par Hoffmann La



Roche et les autorités helvétiques n'a pas provoqué, de la part de la Commission, la réaction qu'on était en droit d'attendre d'elle (voir encadré). Son action dans cette affaire paraît donc bien faible. Nous n'inciterons pas pour autant les commissaires européens à consommer des vitamines.

La règle du « chacun chez soi »

Par comparaison, l'amende supérieure à 9 millions d'U.c. infligée le 2 janvier 1973 par la Commission aux seize principaux producteurs et vendeurs de sucre européens, pour s'être réparti depuis le 1er juillet 1968 le marché communautaire suivant la règle du « chacun chez soi », a plus de consistance. Cependant, dans son arrêt du 16 décembre 1975, tout en confirmant pour l'essentiel — sauf pour l'Italie — la décision de la Commission contestée par les entreprises concernées, la Cour de justice a ramené le montant global des amendes à 1 590 000 U.c.

La hausse simultanée, uniforme et générale d'un produit dans plusieurs pays, et quelle que soit la marque sous laquelle il est commercialisé, ne doit rien au hasard. Aussi les dix sociétés contrôlant 80 % du marché européen des matières colorantes ont-elle manqué de finesse en pratiquant d'un commun accord ce petit jeu en 1969. Elles ont fourni à la Commission l'occasion d'infliger pour la première fois des amendes à des entreprises dont les sièges étaient situés hors de la Communauté. Une occasion qu'elle n'a pas laissé passer.

Plus complexes, les contrats de distribution exclusive qui lient trop étroitement des distributeurs à un fabricant peuvent aboutir à des abus tels que l'interdiction faite à ces distributeurs d'exporter certains produits. Cet écueil, mis en évidence dès 1964 par l'affaire Grundig-Consten (du nom d'un concessionnaire français de la société allemande), a abouti à une nouvelle décision de la Commission le 22 décembre 1972. A cette date, la filiale française W.e.a.-Filipacchi Music S.a. s'est vu infliger une amende (presque symbolique pour le groupe américain W.e.a., dont le chiffre d'affaires global dépasse nettement 15 millions d'U.c.) de 60 000 U.c. pour avoir interdit pendant dix mois à ses détaillants français d'exporter des disques vers l'Allemagne. La raison en était claire. Dans ce pays, la société W.e.a.-GmbH (filiale hambourgeoise du même groupe) pratiquait des prix supérieurs de 50 % à ceux du marché français. Il ne fallait surtout pas que les détaillants français s'amusent à limiter les surprofits réalisés dans le pays voisin par leur fournisseur.

Abus de position dominante

Plus récemment encore, la Commission a dû se dresser contre une tentative assez semblable de cloisonner les marchés nationaux pour mieux neutraliser les effets de la concurrence. Cette fois, le coupable s'appelait Kawasaki Motors U.k., filiale britannique du célèbre constructeur japonais de motos. Une femme qui venait d'acheter en Belgique une moto de cette marque à son fils s'était étonnée de constater peu après que la même moto coûtait 30 % moins cher en Angleterre.

Informée de ce fait, la Commission découvrait, au terme d'une enquête, que les agents Kawasaki en Europe pratiquaient des prix variables selon les pays et qu'il leur était interdit d'exporter. Il en coûtera 500 000 F d'amende à la filiale britannique de la société japonaise.

Tout aussi inquiétant, l'abus de position dominante est moins facilement perçu par le simple consommateur. En 1971, le laboratoire pharmaceutique italien Zoja porta plainte auprès de la Commission contre la société Commercial Solvent Corporation

La commission de Bruxelles face aux multinationales : une impuissance complice

Le 16 juin 1978, un parlementaire britannique, lord Bruce of Donington, s'étonnait à l'Assemblée européenne que, plus d'un an après les aveux publics de la multinationale I.t.t. devant la Securities and Exchange Commission (la Commission américaine de garantie et d'échange), la Commission de Bruxelles n'ait toujours pas réagi. I.t.t. a, en effet, admis avoir versé pour 8,7 millions de dollars de pots-de-vin à l'étranger, notamment pour « favoriser » ses filiales européennes, ce dont la presse internationale s'était largement fait l'écho. « A mon avis, disait lord Bruce, la corruption à grande échelle constitue une infraction directe aux règles de la concurrence, en dehors de toute considération morale. Aussi, nous demandons à la Commission ce qu'elle envisage de faire. »

Répondant au nom de cette dernière, M. Brunner prétendait qu'elle ne pouvait agir « sur la base des seuls articles de journaux affirmant que des pots-de-vin ont été versés, ni non plus au dire de la compagnie, qui reconnaît que ces versements ont été effectués ». Et il ajoutait, magnanime : « Cela ne signifie pas pour autant que rien ne se soit produit... Si vous disposez d'informations supplémentaires prouvant de façon concrète qu'il y a distorsion de concurrence, faites-le-nous savoir, et vous verrez que le Commission ne recule pas devant l'action. » (Sic.) Devant tant d'audace, lord Bruce répliqua en dénonçant la désinvolture de son interlocuteur et déplora « la suffisance de ce tigre de papier qu'est la Commission ».

Un autre cas qui amène à s'interroger sur le rôle de la Commission est l'affaire Hoffmann La Roche. Grâce aux documents que lui avait transmis, à sa requête, un employé de la multinationale suisse, M. Adams, la Commission parvenait à convaincre ce laboratoire d'abus de position dominante et à lui infliger une légère amende. Or, cet Adams a été condamné par la justice helvétique — et incarcéré pendant quatre mois — pour transmission d'information de nature commerciale. Son acte a été assimilé à de l'espionnage portant préjudice à la sécurité de la Confédération. Comme le relevait un parlementaire socialiste européen, M. Prescott, « hors la Suisse, une telle assimilation n'existe qu'en Afrique du Sud et en Corée du Sud ».

De plus, accusé d'avoir menacé la sécurité de l'État, Adams fut jugé à huis clos en violation de la Convention des droits de l'homme. Sans compter que, depuis 1972, un accord commercial C.e.e.-Suisse prévoit que les informations relatives aux actes illégaux de sociétés suisses dans la C.e.e. doivent pouvoir être contrôlées par la Communauté. Prescott s'est donc étonné, en février 1979, que, face à cette attitude inadmissible des autorités helvétiques, la Commission invoque l'impossibilité de s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays et n'envisage même pas de résilier l'accord C.e.e.-Suisse dès lors que la législation helvétique se révèle incompatible avec ses dispositions.

Lors de la réunion, en décembre 1978, du comité mixte prévu par ledit accord commercial, l'affaire Adams n'a même pas été évoquée. Face à la Suisse, la Commission n'est-elle pas alors apparue comme un ours de papier ?

(C.s.c.). Détentrice du monopole mondial d'une substance entrant dans la composition d'un médicament antituberculeux dont Zoja est l'un des fabricants, C.s.c. avait brusquement cessé d'en vendre à Zoja pour mieux faciliter le lancement de sa propre filiale en Italie, le laboratoire I.c.i. La Commission obligea aussitôt C.s.c. à réapprovisionner Zoja, menacée de disparition.

Dans la banane, le géant s'appelle United Brands Company. Sous la marque « Chiquita », il contrôle 40 % du commerce des bananes dans la C.e.e. Cette multinationale possède de nombreuses plantations dans les pays tropicaux, une flotte de navires frigorifiques, des mûrisseries en Europe, et elle organise elle-même la promotion publicitaire des « Chiquita ». Ces avantages cumulés lui confèrent une position dominante, notamment en Europe du Nord. Elle en a profité pour cloisonner les marchés, pratiquer des prix abusifs, inéquitables et très inégaux — avec des écarts pouvant dépasser 100 % entre ses clients, sans aucune justification. Parfois même elle a refusé d'approvisionner certains de ses clients « obligés » pendant une longue période. Devant la gravité de ces pratiques, la Commission lui a infligé une amende d'un million d'U.c. le 17 décembre 1975. Tout en refusant de s'ériger en « organisme de contrôle des prix », la Commission a expliqué qu'elle avait voulu, par cette décision, « signifier que les dispositions de l'article 86, qui interdisent les prix inégaux et non équitables, doivent pouvoir être traduites dans la réalité ».

Ces quelques exemples ne donnent qu'un aperçu des décisions prises par la Commission en faveur du respect de la politique communautaire de concurrence. Leur nombre, leur champ d'application et leurs implications économiques et juridiques ont sans aucun doute permis de mettre au pas des entreprises récalcitrantes. Il serait néanmoins difficile de s'en satisfaire.

Bien que la Commission n'en soit pas seule responsable, force est de constater que les grandes entreprises, à commencer par les multinationales, jouissent toujours en Europe de pouvoirs excessifs. Dans de très nombreux secteurs, la concurrence n'existe plus — ou peu s'en faut —, en raison du degré de concentration élevé. On pense spontanément à l'automobile, aux pneumatiques, à la lessive, à l'industrie pharmaceutique (voir « l'Unité » n° 290 : « la Mafia des médicaments »), etc.

« En 1971, déjà, relève la Commission dans un document publié à la fin de 1976, les quatre entreprises les plus importantes de leur secteur respectif assuraient 90 % et même davantage de la production européenne de verre plat, de roulements et d'allumettes, et entre 80 et 90 % de la production de tubes en acier et d'installations électroniques pour le traitement de l'information. Dans l'industrie des lames de rasoir et dans la fabrication de tubes électroniques de télévision, la part des quatre entreprises les plus importantes dans le marché communautaire s'élevait à plus de 90 %, et dans l'industrie des ampoules électriques elle était de 80 à 90 %. Enfin, dans la fabrication des turbogénérateurs de grande puissance, les quatre groupes les plus importants représentaient entre 80 et 90 % de la capacité de production européenne. »

D'une telle concentration au monopole, il n'y a souvent qu'un pas. Encore n'est-il pas toujours besoin de le franchir, ainsi que nous venons de le constater, pour s'entendre sur le dos du consommateur ou abuser d'une position dominante. Face à cette réalité, le rôle joué par la Commission reste trop limité. Sans dire qu'elle sert de caution aux abus des entreprises, ce qui ne serait pas exact, on peut regretter qu'elle ne manifeste pas plus de détermination contre les Goliath du « big business ».

Dans ces conditions, l'Europe d'aujourd'hui, dont on sait qu'elle n'est pas celle des travailleurs, ne peut davantage prétendre au titre d'espace protecteur des intérêts des consommateurs. Même si ce n'est pas une surprise, il convient de l'avoir présent à l'esprit à moins de trois mois de l'élection du Parlement européen.

JEAN-LOUP REVERIER

Les « idées » du président

Valéry Giscard d'Estaing a donc décidé de prendre des initiatives et il a choisi l'un des journaux d'Hersant pour les faire connaître aux Français. A vrai dire, ceux-ci ont dû être bouleversés d'apprendre que l'une des « idées » du président est de recevoir Jacques Chirac et Jean Lecanuet. Il fallait y penser ! Aucun doute qu'après ces entretiens inédits tout ira mieux au sein de la majorité et que le président du R.p.r. ne dira plus jamais rien de désagréable à l'égard du gouvernement !

L'autre grande « idée » giscardienne est encore plus étonnante : il voudrait que les quatre grands partis français déclarent ensemble que les pouvoirs de l'Assemblée européenne ne seront pas modifiés par son élection au suffrage universel. Il nous avait semblé que telle était bien la position du président de la République, donc de la France sans l'accord de laquelle aucune modification ne peut être apportée au traité de Rome. Alors, ou bien Giscard n'est pas sûr de lui ou bien, comme il le dit lui-même, il s'agit d'un faux problème. Et dans ce cas son « idée » ne serait qu'une astuce grossière pour tenter d'organiser sous sa houlette la prochaine campagne électorale européenne !

C.E.

L'EUROPE.
QUELLE EUROPE?
A VOUS DE LE DIRE.
A VOUS D'EN DECIDER.

ECOM-ELEUTHERA

L'Europe c'est un mot. Un peu vague. De ce mot vague, il faut faire une réalité. Concrète. Précise. Volontaire. Donner consistance, contenu et relief à l'Europe, c'est concrètement l'affaire de tous. C'est votre affaire.

Le 10 Juin 1979, toutes les Françaises et tous les Français vont participer en même temps que les autres pays de la Communauté à l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes.

Dans cette Assemblée, 81 élus français représenteront les Français. Pour dire ce qu'ils veulent. Et ce qu'ils ne veulent pas.

1979. Pour l'Europe, c'est une grande année. L'année où elle devient majeure. Avec vous. Pour être plus efficace. Pour vous.

10 JUIN 79. CHOISISSEZ VOTRE EUROPE.
L'Europe c'est l'espoir.

Communauté Européenne.
Pour tous renseignements, écrire : B.P. 112 - 92203 Neuilly-S/Seine Cedex.

changer la vie politique

Espagne : maintenant les municipales

L'Espagne est toujours en campagne électorale. Le 3 avril auront lieu les premières élections démocratiques dans les municipalités, toujours aux mains de fonctionnaires et de caciques désignés par le régime. A tous égards, ces élections sont fondamentalement plus importantes que les récentes élections législatives. C'est l'un des principaux remparts du franquisme qui va enfin s'écrouler, car — tout l'annonce — le scrutin (proportionnel) se traduira par une victoire pour la gauche, et particulièrement pour le P.s.o.e.

Par ailleurs, suite à quelques précisions apportées par un camarade espagnol de Toulouse, membre du comité directeur du P.s.o.e., nous sommes enfin en mesure de publier les chiffres officiels du résultat des élections aux Cortes du 1er mars concernant le P.s.o.e. Par rapport au scrutin de juin 1977, le Parti socialiste passe de 5 240 464 à 5 400 000 voix, soit un gain de 160 000 voix. Il est à noter toutefois qu'en 1979 le Parti socialiste andalou recueille 319 000 suffrages (1,7 %), alors qu'en 1977 le Parti socialiste populaire de Tierno Galvan en avait 799 376 (4,48 %). D'autre part, trois millions d'électeurs nouveaux (les jeunes ayant atteint dix-huit ans) étaient inscrits sur les listes électorales : si l'on excepte ces quelques facteurs, le P.s.o.e. maintient effectivement son pourcentage (29,4 contre 29,25 en 1977). Il est donc clair qu'il ne s'agit pas, pour le P.s.o.e., d'une défaite électorale, ainsi que l'imprime trop complaisamment la presse « bourgeoise ». Ce n'est pas non plus une victoire politique, mais il s'agit là d'une tout autre histoire...

GILBERT SANS

Largesses sud-africaines

Grosses éclaboussures au visage de Valéry Giscard d'Estaing, à la suite du scandale monstre qui agite l'Afrique du Sud et quelques autres pays... Le président français, alors ministre des Finances il est vrai, aurait prononcé un discours pro-sud-africain écrit par les services du ministère de l'Information de Pretoria. Giscard ne serait pas seul dans son cas : Eschel Rhoodie, le personnage central du scandale, a déclaré avoir tenu la plume à bien « des personnalités politiques occidentales et du tiers monde ».

Réfugié en France, Eschel Rhoodie, aurait dépensé bandes magnétiques dans lesquelles il détaille les opérations de propagande en faveur de l'apartheid menées par l'Afrique du Sud auprès des Etats-Unis et en Europe. Au total, le ministère de l'Information, dirigé par Eschel Rhoodie aurait dépensé secrètement 73 millions de dollars pour promouvoir une bonne « image de marque » de l'apartheid.

Plusieurs journaux en France auraient bénéficié de ces largesses, en particulier le mensuel « Eurafrique ».

Les têtes de Turc de la Sonacotra (et du gouvernement)

Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, élabore un projet de loi pour limiter l'entrée des étrangers en France : ceux-ci devront prouver qu'ils disposent de « moyens d'existence suffisants ». Dans le métro, les contrôles policiers qui visent essentiellement les immigrés deviennent tellement fréquents que le Mrap (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) vient de lancer une campagne « pour un métro sans racisme ».

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'expulsion des résidents du foyer Sonacotra « Primevères » à Nanterre, décidée par le tribunal de grande instance de Nanterre le 14 mars. Une décision qui met à la rue deux cent quinze immigrés... Face à cette situation, le P.s. demande aux pouvoirs publics l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires engagées contre les résidents et réclame des négociations avec les organisations représentatives des résidents, sans exclusive, et dans le respect des droits des travailleurs immigrés.

Hommage à André Boulloche

Il y a un an, le 16 mars 1978, André Boulloche, de retour d'un meeting électoral à Saint-Dié (Vosges), trouvait une mort à la fois stupide et atroce — le petit avion qui le ramenait à Montbéliard, sa ville, s'étant écrasé sur un massif montagneux en Allemagne après avoir été pris dans la tempête. Cette disparition soudaine, entre les deux tours des élections législatives, avait frappé de stupeur tous les militants socialistes, pour qui ont toujours été exemplaires la vie et l'action d'André Boulloche, son intégrité, sa droiture et son inlassable dévouement à la cause des plus modestes.

Pour rendre hommage à la mémoire du compagnon de la Libération, de l'ancien ministre, du député, du maire, du militant, la municipalité de Montbéliard vient d'éditer un numéro spécial de sa revue, qui contient — avec des textes de lui — de nombreux témoignages de ceux qui l'ont connu à différentes étapes de sa vie. Dans la courte préface signée de son épouse Odile, on peut lire ces lignes : « Changer la vie », comme l'a superbement écrit Jean Guéhenno, « c'est ce qu'André a tenté de faire à la mesure de ses moyens. »

On est sérieux à E.d.f. !

E.d.f. s'intéresse à la réfrigération sèche comme elle s'intéresse à l'énergie solaire ou éolienne. C'est dire... Sur cette remarque dénuée d'humour, le représentant d'E.d.f. au colloque organisé par la Société des ingénieurs nucléaires, le 14 mars, a annoncé la couleur.

La réfrigération sèche, c'est une technique qui permettrait aux réacteurs nucléaires d'être refroidis par air et non par eau. D'où son intérêt majeur : ne plus réchauffer les eaux et pouvoir implanter les centrales ailleurs qu'au bord de la mer ou des fleuves. Mais le surcoût de construction et d'exploitation peut aller jusqu'à 12 %. Ce dont E.d.f. ne veut pas entendre parler. Ce surcoût irait pour l'essentiel dans la poche du constructeur, Creusot-Loire.

Pour l'instant, le ministère de l'Industrie n'a pas tranché le débat. Il demande seulement que les études soient poursuivies.

Le P.s. et les Iraniens

Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'Action féminine, et Lionel Jospin, secrétaire national au Tiers Monde, ont fait, le 14 mars 1979, la déclaration suivante au nom du Parti socialiste :

« Les femmes et les hommes d'Iran, qui ont lutté pendant des années contre toutes les formes d'oppression sociale et d'injustice, poursuivent aujourd'hui ce combat pour les libertés et la démocratie. Ils refusent la confiscation du mouvement populaire par ceux qui envisagent d'aggraver l'oppression des femmes, pratiquent d'inacceptables liquidations sommaires et maintiennent sous le contrôle de leur censure la presse, la radio et la télévision. Défendre la lutte des femmes contre l'imposition du port du voile et pour le plein exercice de leurs droits de citoyennes, c'est aujourd'hui défendre les droits démocratiques de tous les Iraniens.

Le Parti socialiste salue le courage des femmes iraniennes et réaffirme sa solidarité avec tous ceux qui, en Iran, veulent aujourd'hui poursuivre jusqu'au bout la lutte pour la démocratie, les libertés, la justice et l'indépendance. »



P.t.t. : il manque 50 000 postes

Nouvelle série de grèves depuis le 19 mars dans les P.t.t. Ces grèves tournantes, à l'appel de la C.g.t. et de la C.f.d.t. (F.o. a refusé de s'associer à une « nouvelle désorganisation du service public ») dureront jusqu'à la fin du mois. Il s'agit de débrayages par catégories. Les ambulants ont donné le coup d'envoi par des actions prévues entre le 19 et le 24 mars ; ils ont été suivis par les services financiers le 27 et par le personnel des télécommunications le 30.

« C'est par un corps-à-corps quotidien que l'on parviendra à obliger le gouvernement à abandonner sa politique néfaste à l'égard des P.t.t. », estime la Fédération C.g.t. des postiers. Car les raisons du mécontentement sont bien là et, à la C.f.d.t. aussi, on estime que l'on veut « étrangler la poste ».

Tous les postiers en sont conscients : durant l'année 1978, les conflits locaux ont augmenté de 70 % environ. Des grèves de plus en plus longues, portant sur des questions d'effectifs, d'organisation du travail, d'aménagement des horaires. Et les revendications locales, ne trouvant pas de débouchés faute d'interlocuteurs, deviennent des objectifs plus généraux, tandis que la mobilisation, aussi, se généralise.

Car, malgré les déclarations de M. Segard et de son nouveau directeur général des Postes notamment, la « concertation » n'existe plus. Blocage systématique de toute discussion, paralysie des rapports entre le ministre, les chefs de service et les syndicats.

A l'occasion du débat budgétaire, d'ailleurs, Norbert Segard annonçait aux députés et aux sénateurs son intention de « présenter avant la fin de l'année 1978 un nouvel ensemble de mesures précises, destinées à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel, assorti d'un calendrier d'exécution pour chacune de ces propositions ». Et d'ajouter que ses « interlocuteurs privilégiés » devaient rester les organisations syndicales, avec lesquelles M. Segard entendait « continuer à pratiquer une concertation constructive »...

Réunissant les organisations syndicales le 12 décembre, le ministre des Postes et Télécommunications informait ses interlocuteurs de sa décision de « donner officiellement le départ à une vaste discussion entre l'administration des P.t.t. et les organisations professionnelles représentatives, portant sur les problèmes de personnel ».

Trois mois après, force est de constater qu'à peine entrouverte la porte des négociations s'est refermée. A deux reprises, la C.f.d.t. et la C.g.t. ont été reçues ensemble par le directeur du personnel, mais toujours à leur demande. A ce jour, pas la moindre avancée revendicative, bien au contraire.

L'annonce d'une ouverture de négociations avait légitimement créée des espoirs parmi le personnel. Celui-ci a aujourd'hui le sentiment d'avoir été dupé. Et il manque toujours 50 000 emplois dans les P.t.t...

changer la vie sociale

Pierre Mauroy : la sidérurgie ne doit pas être sacrifiée

Au cours de son intervention à l'Assemblée nationale dans le débat de censure, Pierre Mauroy s'est adressé au Premier ministre pour dénoncer l'attitude du Pouvoir sur le problème de la sidérurgie et dans les incidents qui se sont produits à Denain:

« Quant à la sidérurgie, vous avez beau jeu de mettre en avant, pour justifier les licenciements à Denain, la faiblesse de la rentabilité de notre appareil de production, comparé à celui de nos voisins. L'approche des socialistes est moins conjoncturelle. La question que nous posons est de savoir si cette différence de rentabiité, au demeurant minime, justifie le sacrifice pur et simple de l'entreprise.

La réalité, c'est que dans cette période de crise, vous n'osez pas courir le risque d'une expansion à venir.

L'analyse que nous faisons de la situation de l'industrie sidérurgique implique la mise en œuvre de la transformation de l'appareil de production, l'adoption de nouvelles structures industrielles et l'intensification de la recherche.

Au moment où vous laissez entendre la fermeture de Denain et peut-être de Longwy, nous vous affirmons, monsieur le Premier ministre, que Longwy et Denain peuvent vivre, et nous formulons un certain nombre de propositions concrètes.

Devant cette assemblée, je prends même le risque d'un pari que j'ai déjà fait devant vous, monsieur le Premier ministre, et devant le président de la République. Vous allez licencier des milliers et des milliers de travailleurs à Denain et à Longwy. Vous ne croyez pas à l'expansion. Nous, nous y croyons davantage. Un jour viendra où il faudra pousser les feux à Dunkerque, faire des investissements à Fos et recourir sans doute à une main-d'œuvre qui n'est pas sur place actuellement. Telle est la situation de la sidérurgie.

Quel paradoxe que cette hargne à licencier pour rentabiliser, au moment où le chômage apparaît comme le pire des gaspillages sociaux !

Vous ignorez les faillites industrielles jusqu'au moment où la colère des travailleurs tend la situation jusqu'à la rendre dramatique. A ce moment-là, vous tentez de faire peser la suspicion sur l'attitude des chômeurs qui manifestent pour la défense de leur emploi, ou sur des organisations syndicales, voire des formations politiques dont vous n'osez même pas dire le nom.

Avec le bureau du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, je veux ici, solennellement, m'inscrire en faux contre des affirmations qui veulent rendre les ouvriers sidérurgistes responsables des incidents qui se sont déroulés dans le Valenciennois, et plus particulièrement à Denain.

Je veux aussi dénoncer les brutalités qui se sont exercées sur les élus locaux, les parlementaires et les responsables syndicaux.

Les socialistes récusent les explications fournies par les pouvoirs publics, ainsi que les déclarations officielles qui ont pu être faites. C'est l'arrivée et l'intervention des forces de police qui sont à l'origine de l'explosion de violence, et nous demandons, avec le bureau du conseil régional, que soient situés les véritables auteurs de ces débordements injustifiables, qui n'ont d'autre objectif que de jeter le discrédit sur des milliers de travailleurs en lutte pour leur droit au travail, et que soient prises à l'égard de tous les responsables de ces graves incidents les mesures qui s'imposent. »

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson : la politique de la terre brûlée

Chez T.n.e.e., entreprise travaillant dans le second œuvre (chauffage, ventilation, etc.), la C.g.t. et la C.f.d.t. se battent pied à pied aux côtés des 1 500 salariés contre un plan de restructuration. 356 licenciements programmés par la direction, appuyée par le très puissant groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dont T.n.e.e. est une filiale.

Le 19 mars dernier, au cours de la réunion de la dernière commission paritaire, les représentants du personnel ont été catégoriques. Il y a, affirment-ils, contradiction entre les licenciements et les prévisions économiques très optimistes pour l'entreprise : un chiffre d'affaires en augmentation pour 1979 de 12 %, dont 70 % déjà prévus en début d'année dans le carnet de commandes.

D'autre part, les syndicats, avec l'aide d'un expert comptable, ont constaté que des frais importants étaient imposés à T.n.e.e. par le groupe ou des intermédiaires du groupe. Ainsi, 5,3 millions de loyer sont payés par T.n.e.e. à Air-Industrie, filiale de Pont-à-Mousson. D'autre part, 4 millions de salaires ont été versés en 1977 à du personnel ne faisant pas partie de T.n.e.e. mais dont les services ont été utilisés par l'entreprise : un poste en augmentation de 32 % sur l'année précédente.

Les frais d'ordinateur, eux aussi, versés à Pont-à-Mousson par société interposée ont augmenté de 30 %. Quant aux travaux sous-traités par T.n.e.e., leur volume se monte à 47 millions soit une hausse de 27 %.

Tout le monde sait que les travaux prévus pour 1979 ne pourront être effectués par les effectifs en place. « On voit, de plus en plus, des salariés licenciés par T.n.e.e. réapparaître sur les chantiers quelques jours plus tard, embauchés par des entreprises intérimaires », dénonce Serge Abadia, délégué C.f.d.t. et militant socialiste.

Les syndicats soupçonnent la direction de vouloir se débarrasser de tout le personnel d'exécution (O.s., O.p., O.q.) pour transformer la T.n.e.e. en une société d'inginerie qui sous-traiterait la réalisation des travaux : autant d'économiser en charges sociales et en avantages acquis par les ouvriers.

La restructuration de T.n.e.e. illustre bien la politique globale du groupe. En moins de quatre ans, tandis

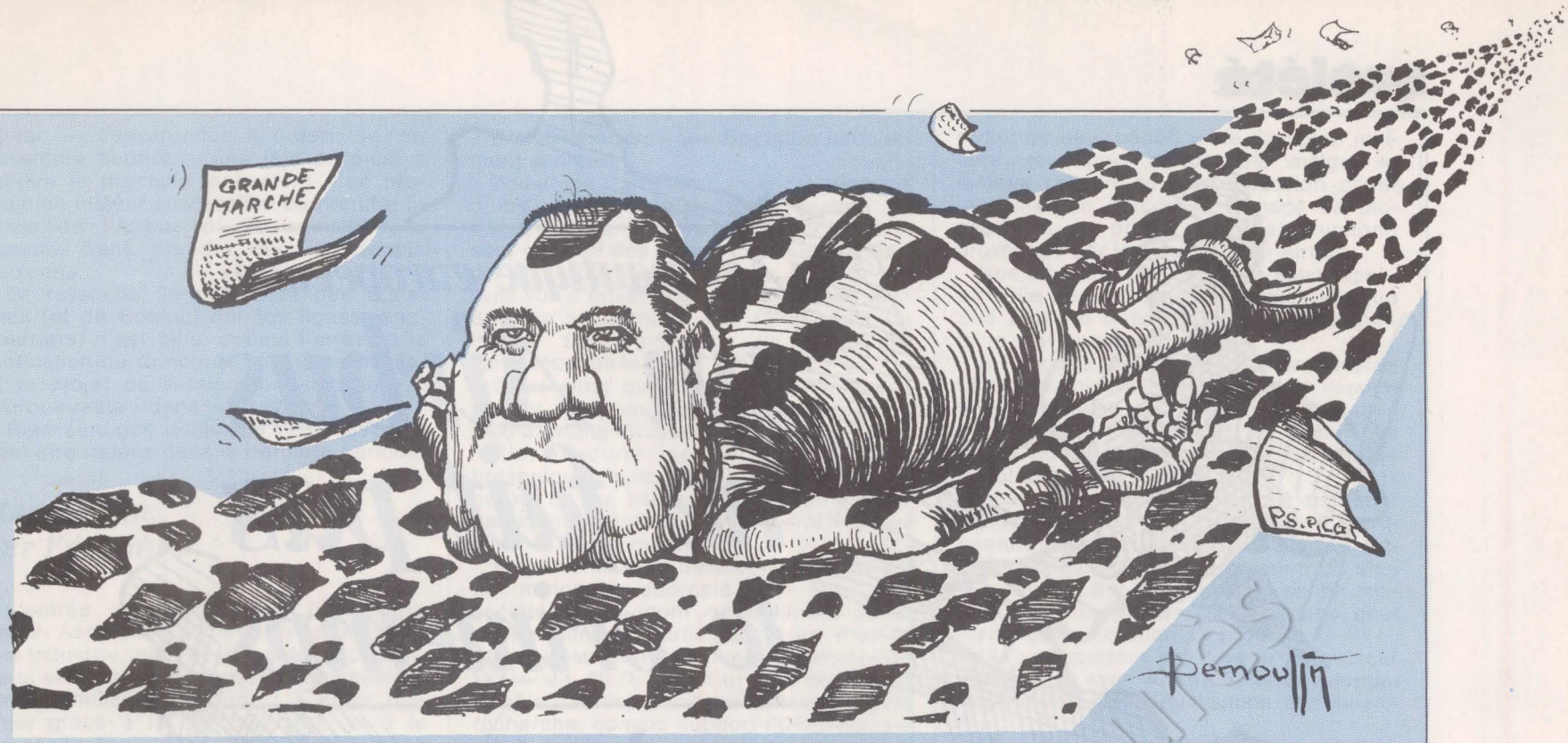

que Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a créé 5 556 emplois en Afrique et en Amérique du Sud, ce groupe a supprimé 12 545 emplois en Europe, dont 8 055 en France. Dans les années à venir, à nouveau 8 000 emplois risquent d'être encore supprimés.

Les chasseurs ont gagné contre armes et bagages

Les trois chasseurs-bagagistes de l'hôtel Meurice qui avaient refusé de porter les bagages de militaires argentins (voir le numéro 331 de « l'Unité ») ont gagné leur procès. Le conseil des prud'hommes a condamné l'hôtel Meurice, qui les avait licenciés, à leur verser 4 000 à 4 500 F de préavis. Accorder cette somme, c'était reconnaître que les trois chasseurs n'avaient pas commis de faute grave : en cas de faute, en effet, il n'y a même pas de préavis.

La personnalité des deux militaires argentins dont les bagagistes ont refusé de porter les valises a dû jouer en faveur des chasseurs. Il s'agissait de l'amiral Lambroso et du capitaine Oliva, qui dirigent, à Buenos Aires, l'Ecole mécanique de la marine. Spécialisée en tortures en tout genre.

Richier : Ford fait la pluie et le beau temps

Situation critique chez Richier, l'une des plus importantes entreprises de fabrication de matériel de travaux publics en France. Richier, filiale à 98 % de Ford, depuis 1972, est implantée à Villeurbanne, où elle emploie 98 personnes. Elle possède une usine à l'Horme (Loire), où l'effectif salarié de 400 personnes risque, si la procédure de licenciements actuellement engagée aboutit, d'être amputé de 154 personnes. D'autre part, dès octobre 1978, Richier a annoncé son intention de supprimer 42 emplois à Villeurbanne et 106 à Pont-de-Claix (Isère).

Depuis 1976, l'effectif de Richier est tombé de 4 100 personnes à moins de 2 600 aujourd'hui ; et cela est dû : soit à la cession d'unités complètes, soit à la fermeture d'unité de production. Pourtant, Richier n'a rien d'un canard boiteux : l'entreprise réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Et comment expliquer qu'au moment où Ford étudie la possibilité de construire une usine de montage en Lorraine, il annonce son intention de revendre la société Richier ?

La « marche » du 23 sur Paris

Cent trente cars transporteront huit mille travailleurs de Lorraine. Cinq trains spéciaux sont affrétés par la région du Nord-Pas-de-Calais. Les « marcheurs » se présenteront aux portes de Paris, vers 10 heures, au matin du 23 mars, où ils seront accueillis à Saint-Denis, Saint-Ouen, Pantin, Montreuil et Ivry.

Les cortèges se rassembleront vers 11 h 30, place de la République. Parmi eux, les sidérurgistes de Longwy (y compris ceux de la C.f.d.t., en désaccord avec leur confédération sur l'opportunité de cette action) seront présents. La manifestation compte emprunter les grands boulevards pour arriver à Saint-Lazare : des kilomètres de bitume parisien !

L'Europe des travailleurs pour les 35 heures

La réduction de la durée du travail devient un mot d'ordre de plus en plus populaire dans différents pays d'Europe.

En Belgique, on assiste à plusieurs mouvements sur ce thème. Le lundi 19 mars, plus de 8 000 travailleurs étaient en grève à Charleroi ; les ouvriers du verre et de la construction métallique, en particulier, ne veulent plus de semaines aussi lourdes. Le même jour et dans la même ville, 5 000 employés des Acec (Ateliers de construction électrique de Charleroi) se sont mis en grève illimitée. Mot d'ordre : réduction de la durée hebdomadaire du travail.

En France, la C.f.d.t. lance une semaine d'action sur ce thème entre le 2 et le 7 avril. Dans certaines entreprises, les salariés ont déjà mis au point une tactique d'autoréduction. Elle consiste soit à ne pas venir le samedi, soit à partir un peu plus tôt chaque jour.

Enfin, le 28 mars, différents syndicats européens (allemands, italiens, belges et hollandais) se rencontreront à Paris. Objet du débat : la réduction de la durée du travail.



Aéronautique européenne:

un Airbus ne fait pas le printemps



A en croire certains augures, la situation de l'industrie aéronautique française s'améliorerait au même rythme que les ventes de l'Airbus européen.

En bref, la tendance de la conjoncture se « retournerait », contrastant avec la morosité et les méfaits de la crise économique dans les autres secteurs de l'industrie.

Il y a tout lieu, certes, de se féliciter qu'à force de ténacité et en s'appuyant sur une coopération internationale, au départ, équilibrée, l'Airbus contribue à l'amélioration de la situation de la construction aéronautique française. Mais il convient de se garder d'un excès de triomphalisme. L'horizon se dégage, mais les nuages ne sont pas tous dissipés, loin s'en faut.

Tout d'abord l'industrie aéronautique doit « digérer » ce qu'il faut bien appeler désormais ses échecs.

Concorde, programme techniquement réussi, défrichant un marché d'avenir... pour le futur supersonique américain, peut-être...

Pas de projet nouveau en ce domaine, même pas le maintien de l'acquis technologique, aucune coopération sérieuse avec l'U.r.s.s., qui a ses problèmes elle aussi pour défricher les voies du développement technologique.

« Business is business » : le maître mot « made in U.s.a. » régente désormais l'aéronautique française et obnubile les états-majors des firmes, échaudés par les échecs passés.

Car il y a eu aussi le Mercure, programme mort-né, qui coûta fort cher aux contribuables sinon au constructeur (1), alors qu'avec une étude de marché plus sérieuse — et des moteurs adéquats — il aurait dû s'insérer dans la famille européenne, et combler le vide qui existe actuellement en l'absence d'un projet nouveau, français certes, mais désormais européen, c'est-à-dire le projet A-200/Jet d'avion de « bas de gamme » de la famille Airbus.

C'est cet avion, de conception moderne, qui manque à Air France et aurait intéressé nombre de compagnies aériennes obligées de se contenter des matériels éprouvés, voire dépassés, vendus par Boeing sans réels concurrents sur ce créneau.

D'autres échecs pourraient être cités : Corvette, dont la « série » a été limitée à quarante appareils produits.

Aucun des responsables ne semble avoir été inquiété pour ses erreurs de « management »... Ni dans les entreprises, ni auprès des pouvoirs publics, puisque M. Bourges, ministre des Armées et ministre de tutelle de l'industrie aéronautique, conserve sans désemparer son portefeuille.

Au prochain Salon, M. Barre, imitant M.

Chirac — convergence à noter... — se hasardera peut-être, une fois de plus, à prédire le prochain lancement d'un programme majeur susceptible de prendre le relais de l'Airbus et de compléter la gamme. Sans prendre décision depuis deux ans.

En revanche, le monopole des Etats-Unis (et de Boeing) sur les lignes long-courriers, n'est plus, depuis l'arrêt de la fabrication de Concorde, remis en cause, et le projet de version long-courrier de l'Airbus reste « dans les cartons ».

Bien sûr, des décisions positives peuvent être notées dans la dernière période.

Des avions sur l'étagère

L'entrée de la société britannique British Aerospace dans la consortium Airbus Industrie, et la décision du lancement de la version B-10, premier élargissement de la famille européenne : à noter que c'est grâce à la restructuration et à la nationalisation des sociétés britanniques que cet accord fut rendu possible.

A l'inverse, aucun accord avec l'industrie néerlandaise n'a permis de mieux structurer la coopération dans le bas de gamme de la famille Airbus, à partir des divers projets existants (F-29, A-200-Jet, etc.).

Ce qui est remis en question, en fait, c'est l'avenir d'une industrie qui ne peut vivre « à la petite semaine ».

Premier problème : il ne sufit pas, après avoir produit des avions sans les vendre, de vendre des avions sans être capables de les produire.

Or, c'est la situation actuelle qui se dessine avec Airbus.

Première erreur, que Boeing a parfaitement analysée.

Deuxième problème : en l'absence d'une véritable politique de gamme de moteurs à la Snecma, toujours fournisseur exclusif des avions militaires de Marcel Dassault, des décisions sont prises sans vue d'ensemble, sans stratégie, et la Snecma se retrouve à la remorque d'un moteur franco-américain (le C.f.m. 56) sans débouchés actuellement.

C'est ainsi que la Snecma n'a aucun moteur pour équiper les divers programmes d'avions civils existants (2).

Pis, aucune coopération franco-britannique, avec Rolls-Royce, n'est élaborée, ce qui handicape l'industrie aéronautique européenne, y compris l'Airbus dans un passé récent.

Parallèlement se développe rapidement un motoriste apprécié, en R.f.a., la société M.t.u., dont on entendra parler ultérieurement. Participant avec Pratt & Whitney, au développement du moteur de 13 t — J.t. 10 D —, M.t.u. joue désormais un rôle très important, notamment dans la recherche, comme support du développement de l'industrie aéronautique ouest-allemande.

Car il faut savoir que si la coopération européenne, pour l'industrie aéronautique, est une nécessité économique, le chemin n'est pas parsemé de pétales de roses. Et en freinant le renouvellement de l'emploi dans les principales sociétés aéronautiques — notamment à la Snias —, en limitant les investissements d'avenir (chaîne de fabrication, laboratoires, etc.), en misant uniquement sur la sous-traitance pour écrêter les pointes de charges, on s'interdit de développer un puissant outil industriel qui fera défaut lorsqu'il faudra honorer les engagements des vendeurs.

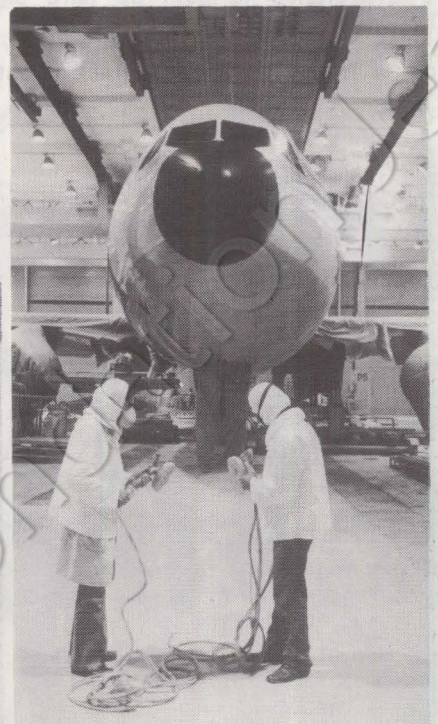

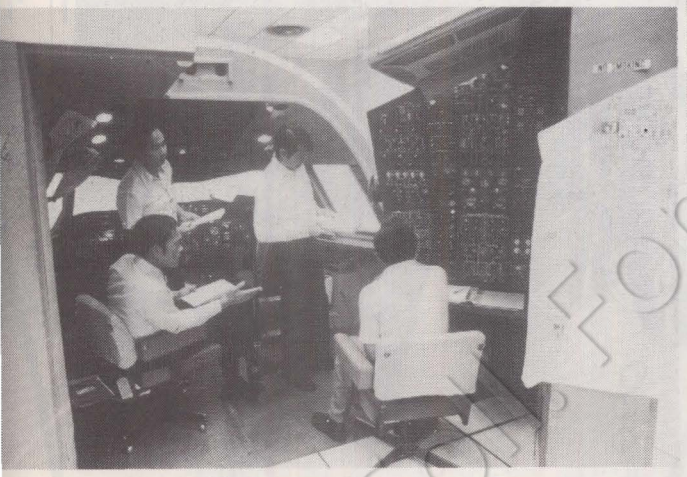

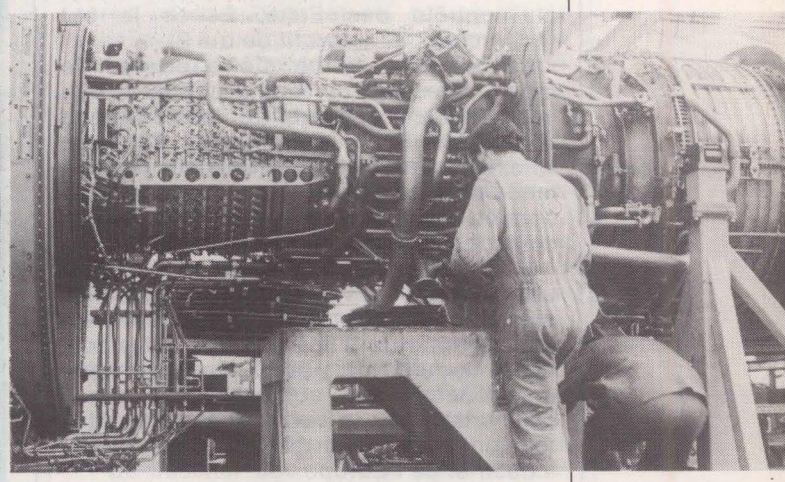

La chaîne de montage de l'Airbus 300.

La décision de réduire la cadence de production, de deux à un, au moment où la prospection commerciale marquait le pas en 1976, dans le monde entier, y compris chez les concurrents, fut une erreur industrielle qui sera lourde de conséquences.

Car, contrairement aux affirmations officielles, la remontée en cadence n'est pas chose aisée et le chiffre de huit appareils produits par mois sera difficile à atteindre.

Et, faute d'avoir des avions rapidement disponibles désormais, le risque est grand de voir la concurrence reprendre l'avantage.

Certes, avoir des « avions sur l'étagère » implique des immobilisations financières onéreuses. Mais n'est-ce pas un investissement commercial décisif pour asseoir le développement du programme Airbus et faire face au déblocage du marché ?

Le développement « à la japonaise » n'est pas plus adapté aux mentalités et à la législation européennes que les pratiques « made in U.s.a. » de licenciements massifs.

De plus, les coûts de fabrication risquent d'être supérieurs, globalement, si on y intègre la formation, l'information et les subventions déguisées.

Si l'on ajoute à ce tableau que la recherche théorique et appliquée est limitée à la portion congrue pour l'aviation civile, au seul bénéfice de l'aviation militaire, monopole intouchable malgré le fameux rapport de la commission parlementaire, on perçoit la menace de blocage qui se profile derrière l'euphorie provoquée par les succès de l'Airbus.

Une situation qui n'est pas sans rappeler celle du programme Caravelle lorsque Sud Aviation dépassa le cap de la centaine d'avions vendus.

A l'époque, il ne fallait pas prendre de risque, ne pas lancer de nouvelle version prématurément, etc. On connaît la suite : trois cents avions vendus et, depuis, le règne de Boeing et de Douglas sur le marché mondial.

Pour être complet, il faudrait souligner l'enlisement de la coopération européenne dans le domaine des hélicoptères, contrastant avec l'expansion du secteur engins. Il y a toujours un conflit militaire dans le monde où la France peut placer ses « excellents » produits...

Plus prometteur est l'avenir du secteur spatial civil avec Ariane et le développement de la commercialisation des satellites.

Mais, là encore, l'Europe des réalités est fragile, à la merci du moindre incident.

Que conclure de ce rapide examen de la situation de l'industrie aéronautique ?

- Que les difficultés de l'aviation civile ne sont pas surmontées ;
- Que les projets d'avenir (avion de cent places et module 130-160 places) tardent à se concrétiser ;
- Que le risque de voir la France devenir sous-traitant d'un consortium européen transnational — Airbus Industrie — de plus en plus difficile à orienter est réel. Même si c'est la meilleure forme de coopération actuellement ;
- Que, faute de projets et d'études nouvelles, les Bureaux d'études européens risquent de se scléroser ;
- Que l'arrêt de l'embauche aggrave cette évolution, y compris dans les ateliers ;
- Que, actuellement, l'Europe aéronautique des travailleurs est en retard, malgré les multiples contacts intersyndicaux, et entre les représentants des partis socialistes européens. Le patronat européen résiste et se révèle plus solidaire que la représentation syndicale ;
- Que l'harmonisation des droits des salariés et leur représentation dans les structures européennes — par exemple au conseil de surveillance d'Airbus Industrie — doivent être imposées sans délai, car elles sont très insuffisantes.

Si l'on veut éviter les erreurs passées et leur renouvellement, il importe d'avoir une vision à long terme, et d'associer à la réflexion ceux qui ont des « choses à dire », en premier les ouvriers, les techni-

ciens et les ingénieurs de l'aéronautique, qui subissent une politique de stagnation sociale, de régression de l'emploi, de freinage de la recherche, alors qu'ils n'ont aucune part dans la prise de décision.

On ne part pas de zéro, d'ailleurs, pour tracer les contours de l'Europe aéronautique.

Outre les travaux syndicaux, les propositions des partis politiques de gauche, il existe déjà une réflexion communautaire sur le sujet.

En 1975, la commission des Communautés européennes avait fait des propositions pour remédier à « l'absence de stratégie globale capable d'assurer la cohérence des différents programmes aéronautiques »... à « l'absence de support à la commercialisation et au développement des programmes... » et enfin à « la dispersion des pouvoirs de décision entre les différents Etats... ».

Ces propositions — notamment la création d'une agence commune d'achats aéronautique militaires — étaient discutables. Mais elles méritaient précisément d'être discutées.

Une autre politique industrielle

Notamment le « programme commun » impliquant des actions pour « rassembler le potentiel de l'industrie européenne » afin d'éviter la « disparition d'une industrie aéronautique européenne autonome »... face aux Etats-Unis.

Ce programme est resté lettre morte, et Airbus Industrie tient lieu tout à la fois de structure de coopération... et de centre de décision échappant progressivement au contrôle des Etats. Est-ce le but recherché ? Et au profit de qui ?

La question mérite d'être posée. De même que ne pourront pas être esquivées les implications entre l'aéronautique militaire (60 % de la production) et civile, « l'exemple américain montrant l'importance du support à la technologie de base donnée par les programmes militaires et ceux de la Nasa ».

Seule une volonté politique claire et une action des partenaires sociaux, notamment des représentants des travailleurs, permettra d'imposer une autre politique industrielle pour l'aéronautique européenne qui ne soit pas fondée sur le seul critère de la recherche du profit à tout prix. Même au détriment de l'avenir industriel de l'Europe.

Tous ces problèmes et quelques autres, seront abordés à Toulouse, le 10 avril prochain, par les représentants de l'ensemble des partis socialistes européens.

GERARD DESSEIGNE
secrétaire national
des sections et groupes
socialistes de la métallurgie

(1) Le protocole d'avril 1974, entre l'Etat, Air Inter et Dassault, relatif à l'exploitation des dix avions Mercure, comportait, à titre de compensations (perte d'exploitation, rechanges, modifications, etc.) ;
— 68 millions de F de 1974 à 1976 ;
— 18 millions de F en 1977 ;
— 21 millions de F en 1978.

(2) Il aurait été nécessaire de développer en coopération européenne une gamme de moteurs performants, peu bruyants, de 10 à 15 t et de 20 t pour équiper toute la gamme de la famille Airbus (250/300 places et 200 places).

Cambodge : l'enlisement vietnamien

De notre correspondant

Le retrait des troupes chinoises du Vietnam, après une incursion de près de trois semaines, sonne l'heure dangereuse de la riposte vietnamienne et de la mobilisation générale. L'heure aussi des bilans et des projections. Il n'y a pas lieu d'être optimiste.

A en croire les communiqués des uns et des autres, les pertes ont été lourdes des deux côtés. Pourtant, Pékin n'a fait donner qu'une moitié des troupes massées à la frontière du Vietnam. Sauf sur la fin de l'attaque chinoise, autour de Lang Son, et pendant le retrait, Hanoi n'a engagé que du bout du canon son armée régulière, laissant aux forces locales d'autodéfense le soin de faire saigner l'ennemi.

Les Chinois vont se retirer sur leur côté de la frontière, dont le tracé n'est pas tout à fait semblable à celui que revendiquent les Vietnamiens. Une colline ici, un coude de fleuve là, et quelques îles... vont servir de casus belli, s'il en était encore besoin.

Aujourd'hui, Moscou, Hanoi et, avec retard, Vientiane protestent de l'imminence d'une action armée chinoise au Laos, histoire de prendre les Vietnamiens à revers. Les Chinois démentent. Leurs plans — croit-on savoir — sont plus subtils : une agression ouverte contre un pays tiers relativement neutre (le Laos, à la traîne du Vietnam, n'en tente pas moins de préserver une manière d'autonomie que les Chinois sont trop avisés pour mettre en péril) est moins probable qu'une multiplication des difficultés pour le Vietnam partout où sont ses troupes : au Vietnam même, aujourd'hui sur le pied de guerre ; mais aussi au Kampuchea — au Cambodge — où de 100 000 à 160 000 soldats et cadres vietnamiens feraient le coup de feu pour le compte du jeune et fragile gouvernement Heng Samrin ; mais aussi au Laos, où de 10 000 à 40 000 soldats vietnamiens policent un pays de montagnes peu sûres.

Pour Pékin, il s'agit de saper durement et durablement les forces vives du Vietnam, pays confronté déjà à de formidables difficultés économiques, pratiquement dépourvu d'aide — autre que celle, largement insuffisante, du camp soviétique — et qui se croit ou se voit obligé de détourner ses ressources les plus vitales dans un gigantesque effort de guerre. En privé, les officiels chinois ne font guère mystère de leur ambition de voir le Vietnam englué sur tous les fronts indochinois, et ils le prédisent exsangue et défait.

Cette volonté de briser le Vietnam se pare de considérations idéologiques



Détachement de « Khmers rouges », à la frontière thaïlandaise.



Heng Samrin.



Norodom Sihanouk, vu par Barrigue.

(Hanoï, fourrier du « social-impérialisme » soviétique, Cuba de l'Asie), qui rejoignent des intérêts d'Etat : éviter d'être pris en tenaille par le camp soviétique. En quoi certains veulent voir simple politique des superpuissances : exercice de souveraineté chinoise sur le glacis du Sud-Est asiatique. Les propos mêmes de Deng Xiaoping et de ses pairs ne font rien pour lever la confusion.

Et pendant ce temps-là, au Cambodge... les combats continuent et, si issue prochaine il doit y avoir, c'est seulement autour d'une table de négociation qu'elle pourra être obtenue. Mais cela même est, à l'heure actuelle, improbable, pour ne pas dire invraisemblable.

Ce qui se passe dans ce pays — depuis neuf ans déjà mis à feu et à sang —, nul ne le sait dans le détail. Les radios des deux bords donnent des versions évidemment opposées des événements, quand elles ne se contredisent pas d'une émission à l'autre.

Cette guerre civile est presque sans témoins. Les satellites espions prennent des photos dont l'interprétation est lente et aléatoire. Quelques rares diplomates et autres observateurs font un petit tour guidé en zone néogouvernementale sûre, et on s'arrache leurs confidences plus ou moins orientées. Une poignée de « Khmers serei » (la « troisième force » cambodgienne) se livrent depuis la Thaïlande à des raids de renseignement dans les profondeurs touffues de l'Ouest cambodgien. Comme le conflit ne se visite ni se s'exporte de ce côté-ci, les journalistes occidentaux continuent de ronger leur frein à la frontière thaïlandaise. Tout juste s'ils ont pu constater, le 5 mars, la chute de Poipet, ville-frontière située en face d'Aranyapratét, lorsque les forces de Heng Samrin y ont hissé leur drapeau.

Pour tenter de faire le point, il faut aussi tenir compte notamment de l'intérêt objectif des sources américaines comme chinoises à magnifier la résistance des « Khmers rouges », et des sources vietnamiennes à grandir l'impact de la pacification entreprise par le gouvernement Heng Samrin.

Ces précautions prises se dégage l'impression que plusieurs milliers de cadres « khmers rouges » continuent de donner bien du fil à retordre aux nouvelles autorités de Phnom Penh.

Lorsque, en juillet dernier, une réunion extraordinaire du comité central du P.c.v. a décidé — non sans tiraillements — d'aller de l'avant en « libérant » le Cambodge coûte que coûte, l'opération fut retardée notamment par les pluies diluviennes qui s'abattaient sur la région: sur le sol détrempé, les chars vietnamiens ne passaient pas. Ce délai fut mis à profit par Hanoï pour mener une campagne diplomatique d'envergure (avec notamment la tournée du Premier ministre Pham Van Dong dans la région) et obtenir la caution du traité d'entraide avec l'Union soviétique.

Toutefois, l'intervention armée vietnamienne, déclenchée le jour de Noël, ne prit pas de court les dirigeants du Kampuchea : depuis trois mois, sur les instances de Pékin, les « Khmers rouges » préparaient leur repli sur des bases arrière plus sûres, stockant l'aide chinoise qui se déversait alors. Et, semble-t-il, continue d'être acheminée. Par mer, se vantent les Chinois, via la mangrove malsaine des côtes sud-ouest. Par la Thaïlande, révèle ingénument le prince Sihanouk (à croire qu'il aimerait que cela cesse !). Par l'île thaïlandaise de Kut, accusent les Vietnamiens. Cette île que les autorités thaïlandaises indignées ont fait visiter à un groupe de journalistes pour qu'ils en aient le calepin net ! Certains parlent même d'une filière birmane, avec sans doute un mini-pont aérien au-dessus de la Thaïlande et du golfe de Siam...

Quoi qu'il en soit, selon des sources d'ordinaire dignes de foi, la résistance de Pol Pot disposerait de trois foyers, l'un dans le nord-est du pays, l'autre au sud immédiat de la capitale (dans la montagne de l'Eléphant), et le troisième — stratégiquement le plus important — dans un triangle Païlin - Kratié - Khémarak-Phoumin-Ville, au cœur de la chaîne des Cardamomes, dans ce qui fut une des principales bases « khmères rouges » dès avant 1970.

La tactique évidente des « Khmers rouges » consiste à harceler — plutôt qu'à affronter — les forces vietnamiennes et alliées en leur point le plus faible : la logistique, démesurément étirée. Engluer le corps expéditionnaire vietnamien, le couper de ses ravitaillements, l'obliger à s'émietter, lui disputer le contrôle — vital — de la population des campagnes.

Or, il semble qu'on assiste à un va-et-vient fluide dans au moins certaines régions, aux villages « libérés » par les uns, bientôt repris par les autres.

Quoi qu'en dise la propagande vietnamienne, il ne paraît pas y avoir eu de soulèvement général en faveur des « libérateurs », mais bien, ici et là, des soulèvements ponctuels. Il est permis de penser que la population khmère a reçu ses sauveurs étrangers à la fois avec soulagement et avec une bonne dose de circonspection. Et il reste que le gouvernement Heng Samrin, lui-même constitué d'obscures personnalités et de cadres plutôt subalternes, manque dramatiquement de moyens pour contrôler une population naguère fortement encadrée et « révolutionnée ». Une indication, entre autres, de cette réalité : le gouvernement Heng Samrin n'envisage plus de repeupler rapidement les grandes villes. Phnom Penh est encore vide.

Impossible, à l'heure actuelle, de savoir qui, des partisans de Pol Pot ou de Heng Samrin, contrôle la majorité des campagnes. Toutefois, le temps semble travailler pour les « Khmers rouges ». Plus leur résistance se prolonge, plus les forces vietnamiennes sont contraintes de s'engluer dans la guerre et le maintien de l'ordre, avec le risque — non négligeable — de susciter des frictions entre Vietnamiens et Khmers. D'autre part, le maintien au Cambodge d'un important corps expéditionnaire (qui aurait été renforcé dans le courant de février) est, à terme, un fardeau difficilement supportable pour le Vietnam.

Certains observateurs pensent que des négociations entre le Vietnam et la Chine — ou une conférence internationale élargie — pourraient déboucher sur une « normalisation » de la situation cambodgienne. On n'en est pourtant pas là. A supposer même qu'une telle négociation, ou une nouvelle conférence de Genève, soit possible. Ce qui est plus que douteux quand on connaît l'humeur des deux principaux belligérants du moment, le Vietnam et la Chine.

Décidément, dans cette partie du monde, l'année du Bélier est bien ce qu'elle présage : grèves, luttes, affrontements et pessimisme.

JEAN-CLAUDE RIEU

LA MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE LA REGION PARISIENNE

A cette question, la réponse n'est pas forcément simple. L'Unité a rencontré Mme Adrienne PIVARDIERE, Présidente de la Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne.

Question : Qu'est-ce-que la Mutuelle Familiale ?

Réponse : Comme son nom l'indique, elle est familiale, mais elle couvre également les personnes seules.

Cest une Mutuelle interprofessionnelle qui a son siège 10, Rue Dieu, Paris 10e.

Avec la seule cotisation du chef de Famille, son conjoint, ses enfants, ses ascendants reconnus à charge au titre de la Sécurité Sociale (ou de la personne seule), recevront les prestations de maladie, chirurgie, hospitalisation, etc ... ainsi que les prises en charge pour les soins dans les établissements conventionnés.

Si la conjointe seule est mutualiste, elle ouvre les droits aux prestations pour elle-même et ses enfants.

Ainsi donc une seule cotisation familiale ou personne seule pour la couverture des risques : Remboursement selon l'option pour les soins dentaires, soins médicaux, soins de spécialistes, radios, la prothèse dentaire, chirurgie, hospitalisation, médecine, maternité, maisons de repos, les frais d'analyse, l'orthopédie, les lunettes et les frais pharmaceutiques.

Décès : Frais funéraires.

Adhérent de l'Union des Mutuelles de Travailleurs de la Région Parisienne, elle participe pleinement à l'enrichissement des grandes orientations de la Mutualité des Travailleurs car comme le souligne son document du 3ème Congrès d'Evian.

« La Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs s'est placé dès sa création dans la perspective tracé par le législateur de 1945. Elle a pris en compte les valeurs qu furent à l'origine de la naissance du Mouvement Mutualiste Français. Elle a voulu les enrichir grâce aux progrés accomplis, les faire fructifier dans le mouvement Mutualiste tout entier.

Ce n'est donc pas de l'extérieur mais à partir d'une expérience partagée par l'ensemble des Mutualistes que la F.N.M.T. développe sa réflexion et contribue à définir une doctrine Mutualiste pour notre temps.

A ce titre, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs a adopté, lors de son troisième congré, les 8, 9 et 10 Juin 1978 à Evian son document d'orientation. Celui-ci tente de saisir les données les plus fondamentales et permanentes du Mouvement Mutualiste Français. Il veut servir de référence pour une longue période.

A son congrès d'Evian, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs à d'autre part, conformément à l'orientation ainsi définie, adoptée un large éventail de propositions concrètes.

Elle concerne les libertés mutualistes, la démocratie mutualiste, les réalisations mutualistes, enfin, tout ce qui peut rendre plus efficace l'activité du mouvement.

Ces propositions doivent en particulier promouvoir une réforme destinée à enrichir le code de la Mutualité.

Elles evoquent des thèmes concrets sur lesquels peuvent se consolider l'unité et se développer la capacité d'action immédiate du Mouvement Mutualiste Français. »

Et, en conclusion, notre document précisé :

« Longtemps les rapports entre la Sécurité Sociale et la Mutualité ont été pensés et vécus de façon antagonique : opposition entre le développement des fonds sociaux collectifs obligatoires et celui des fonds sociaux volontaires financés par les ressources individuelles, entre l'évolution des besoins collectifs et celle des besoins individuels, entre le processus de socialisation et celui d'individualisation.

Le développement des uns devait, estimait-on, « nécessairement » limiter, contraindre ou même vider de toute substance le progrès voire l'existence des autres.

Aujourd'hui, le mouvement Mutualiste est conscient de ce que la mise en œuvre d'une Sécurité Sociale Nouvelle constituerait la condition nécessaire du développement et de la libération de la Mutualité.

Il lutte en ce sens.

Les syndicats, le mouvement populaire et démocratique sont aujourd'hui conscients de ce que la réalisation d'un véritable droit à la Sécurité Sociale n'entraînerait pas la disparition de la Mutualité. Ils admettent que l'organisation Mutualiste constitue une réalité permanente, et qu'elle le restera, quelles que soit ses évolutions.

Ainsi, des convergences fondamentales apparaissent, qui permettent un développement sans précédent de la coopération, à égalité et en toute indépendance, entre le mouvement Mutualiste et les autres formes d'organisation volontaire et démocratique de notre pays et tout particulièrement avec le mouvement syndicale. Cette évolution oblige à jeter un regard neuf sur l'avenir de la Sécurité Sociale, sur celui de la Mutualité et sur leurs relations.

Les mesures contenues dans la plateforme Santé/Sécurité Sociale de Juillet 1974, la nationalisation de l'industrie pharmaceutique et des compagnies d'assurances privées, demeurent des objectifs qui permettraient de répondre aux besoins les plus urgents et de mettre en route une dynamique nouvelle.

L'ensemble de la Population Française, grâce à l'action combinée de la Sécurité Sociale et de la Mutualité, bénéficierait alors de la « gratuité » des soins, d'une garantie de ressources élevées, d'un accès aux soins très améliorés, d'une démocratisation poussée de la protection sociale.

Sur ces bases, l'intervention multiforme de la Mutualité pourrait se développer considérablement.

C'est dans l'activité quotidienne, dans des réalisations concrètes répondant aux besoins et aux possibilités les plus actuelles de la grande masse des mutualistes que la Mutualité doit gagner en nombre d'adhérents, en puissance, en capacité d'intervention, pour avancer vers ces objectifs et cet avenir.

Dès à présent, l'utilisation des capacités et du patrimoine mutualiste tels qu'ils existent ou se créent doit permettre d'œuvrer concrètement pour une nouvelle stratégie du droit à la santé.

Cette stratégie doit contribuer à la conquête individuelle et collective de la santé, au libre aménagement des temps, des cadres et des modes de vie, à la promotion de rapports de meilleur qualité entre les hommes.

En particulier, elle doit participer à réintroduire à part entière dans la vie sociale tout ceux qui, du fait de leur différence ou de leur « anormalité », en sont exclus : malades, handicapés, toxicomanes, inadaptés. Il faut mettre en cause toutes les structures d'enfermement qui appauvrissent la vie sociale, la rendre inhumaine, intolérante et stérile.

Le bien-être de l'individu est une conquête dynamique, permanente liant intimement santé physique et morale, regroupant tout ce qui participe à l'équilibre de la personnalité—thérapeutique, prévention, hygiène, conditions de travail, de transport, de logement, loisirs, sports—et permettant toutes les acquisitions de la culture.

Les besoins des personnes âgées sont eux aussi immenses. La Mutualité doit jouer son rôle également dans des secteurs d'intervention relativement neufs ou du moins ressentis comme tels, ainsi la prévention, en particulier au travail, ou l'écologie, les secteurs culturels et de loisirs pour ne citer que ceux là.

Ainsi la Mutualité, à partir d'expériences vécues de la spécificité de son intervention doit-elle aider efficacement en complémentarité et en coopération avec l'ensemble des forces qui interviennent positivement sur ce terrain, à l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie.

L'intervention de la Mutualité dans cet immense champ, loin de transférer des charges nouvelles sur les budgets des mutualistes, doit faire progresser la conscience et l'action pour que des moyens à tout niveau et en particulier du niveau des pouvoirs publics soient dégagés à hauteur des nécessités actuelles.

Ce devenir de la Mutualité n'est pas tracé d'avance.

Tout dépendra des libertés plus ou moins grandes avec lesquelles la Mutualité pourra intervenir et de ses capacités à être en permanence le grand mouvement dont notre peuple a besoin.

A partir de son histoire, de ses traditions, de ses valeurs, grâce à son unité, à sa diversité, à son expérience, à sa démocratie et son patrimoine matériel et humain, le mouvement mutualiste peut jouer un rôle actif, progressiste dans notre pays.

Mais il n'y a pas de fatalité.

Tout dépend de la manière dont ces qualités seront, ou ne seront pas, utilisées, rendues fécondes, par les mutualistes eux-mêmes.

En 1945, le mouvement mutualiste français a, pour une large part, manqué l'histoire.

Aujourd'hui, plus fort, plus uni, plus indépendant, plus actif, plus conscient, il y a, s'il cultive ses qualités essentielles, la possibilité de participer pleinement à cette histoire.

Il n'est pas douteux qu'il doit à cet effet considérablement faire progresser en lui et hors de lui ces qualités. Il doit pouvoir mettre en cause tout ce qui, en son sein, peut conduire à réduire la participation à égalité, de chaque mutualiste et de sa famille, de chaque société.

La Fédération Nationale des Mutuelles des Travailleurs n'a qu'une ambition : mettre au service de l'ensemble du mouvement mutualiste français, auquel elle appartient et participe pleinement, toutes ses capacités de réalisation, de réflexion et d'action. »

Communiqué

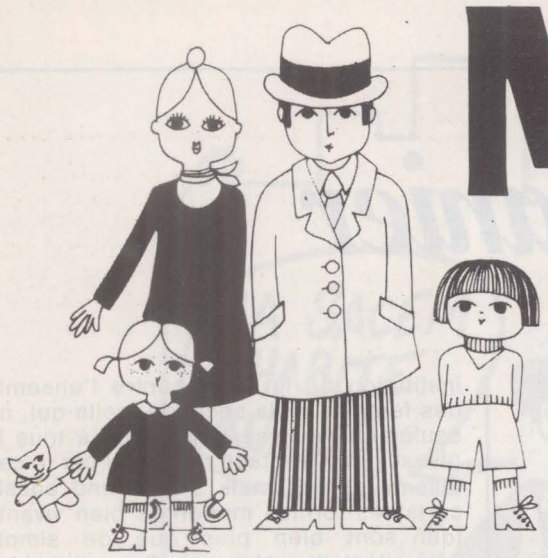

Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne

Société Mutualiste n° 75-3.995

TRAVAILLEURS SALARIES

des entreprises du commerce et de l'industrie

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 58 F
nous couvrons toute la famille à charge
(41 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille).

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F
Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM.....

PRENOMS.....

ADRESSE.....

.....

Siège Social : 10, Rue Dieu, 75010 PARIS
Tél. 202.60.80—C.C.P. Paris 4967-07

TRAVAILLEURS NON SALARIES

Commerçants, Artisans, etc ...

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 90 F
nous couvrons toute la famille à charge
(65 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille)

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F
Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM.....

PRENOMS.....

ADRESSE.....

.....

Heures d'ouverture des guichets : tous les jours, sauf fériés
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Attention : le Samedi, fermeture à 11 h 45

O.F.R.E.S.

L'arc et le panier

L'arc, arme de chasse est interdit aux femmes. En revanche, le chasseur voue un profond mépris au panier, objet féminin destiné à la cueillette. Pour Gisèle Charzat, auteur de « Femmes, violence, pouvoir », le tabou sanctionne la domination du sexe masculin



Gisèle Charzat.

par Colette Audry

Décrire le rapport des femmes au pouvoir, ce n'est pas seulement décrire la subordination universelle des femmes, mais aussi le phénomène du pouvoir en tant que tel, Gisèle Charzat l'a bien vu (1). Et, pour ce qui est de la violence, sourde ou manifeste, par laquelle s'impose le pouvoir, il suffit de noter que ce livre paraît à l'heure où des dizaines de milliers de femmes iraniennes viennent d'être agressées dans la rue et où explose enfin le scandale des mutilations infligées à des dizaines de millions de petites filles dans le monde.

La première partie de l'essai traite de ce trait propre à l'espèce humaine qui est la dimension politique. Dimension qui concerne d'abord la répartition du pouvoir dans l'organisation des sociétés. Répartition toujours profondément inégalitaire jusqu'ici, la première inégalité étant celle qui, établie dès l'origine entre les hommes et les femmes, se perd dans la nuit des temps et a servi de modèle aux formes ultérieures du pouvoir.

Elle apparaît liée à la division primitive du travail entre les sexes. Toutefois, cette division du travail, qui était la division des activités productives (et non pas une division entre dirigeants et exécutants, comme dans les sociétés marchandes), n'implique pas de soi l'inégalité : la cueillette, la récolte ont autant d'importance que la chasse et la pêche pour l'alimentation d'une société archaïque, et la civilisation est un phénomène global dans une telle société, création commune des hommes et des femmes.

Il faut donc que l'inégalité soit posée quelque part au préalable. Elle l'est comme supériorité des activités qui entraînent justement la violence (chasse et guerre), et ces activités ont été monopolisées par les hommes à partir de l'immobilisation qu'imposaient aux femmes les soins des enfants. Et, certes, le prestige des armes répercute l'âpreté de la lutte pour survivre contre la violence permanente de la nature et la concurrence des autres tribus. Mais il tient aussi au fait que la présence de l'arme et sa détention sont menaces de mort. Et, à partir du moment où ils l'ont entre les mains, les hommes en justifieront la détention exclusive par le tabou sur l'arc imposé aux femmes. Le tabou sanctionne la domination du sexe masculin sur le sexe féminin.

D'où découle une véritable instrumentalisation des femmes par la collectivité masculine, qui va désormais disposer d'elles, non seulement comme reproductrices de guerriers-chasseurs, comme travailleuses agricoles et artisanes, mais comme objets d'échange avec les autres clans. Pour finir, les femmes sont aussi enjeu de pouvoir (la pluralité des femmes, par exemple, est à la fois une récompense et un enrichissement pour les chefs), mais qui ne voit qu'un enjeu de pouvoir, objet inerte, ne détient justement pas le pouvoir. Gisèle Charzat note alors très justement que les femmes « ne suscitent pas l'interrogation fondamentale que pose leur statut réifié » : ce statut est considéré comme allant de soi par ceux qui s'étaient pourtant donné mission de faire la clarté sur les sociétés humaines. Sociologues et ethnologues donnent ainsi dans le panneau de la légitimation du pouvoir par la violence que définissait Pascal : « Et ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » Mais, écrit l'auteur, « comment dès lors considérer comme des sciences humaines des disciplines qui tiennent la moitié de l'humanité pour des objets ? »

Les parties les plus riches du livre, celles qui apportent le plus à la théorie féministe et à la lutte militante sont, la première, celle qui décrit la plupart des aspects des sociétés patriarcales du passé, en démontrant sur exemples concrets comment la politique « se pose en institution de la règle contre l'ensemble des femmes » ; la seconde, celle qui, non seulement analyse l'utilisation à tous les niveaux de l'héritage patriarcal par le capitalisme actuel, mais s'en prend aussi à certaines formes modernes bien vivantes (qui sont bien plus que de simples séquelles) du patriarcat. Par exemple, le fait que, à l'intérieur de la classe, les femmes bourgeoises continuent à servir d'objets d'échange entre les grands clans familiaux pour la conservation, la transmission et l'accroissement du patrimoine.

En revanche, la partie proprement politique du livre — et notamment celle qui s'attache à la situation des femmes dans les partis politiques de gauche et les syndicats — aurait gagné à être traitée plus rigoureusement. L'auteur affirme un peu trop vite qu'un marxisme « déformé » et « grossier » a laissé aux femmes dans les institutions socialistes « une place aussi ambiguë qu'inconfortable » (évoquant notamment Guesde et Lafargue). Ce n'est pas la pensée socialiste à proprement parler qui est en cause, ce n'est pas elle qui s'est révélée défaillante. Jules Guesde, en particulier, a eu le mérite : 1° de régler son compte au partage des rôles (« la place des femmes est partout ») ; 2° de formuler très clairement la réplique aux socialistes et syndicalistes qui rêvaient d'un régime qui donnerait à tous les travailleurs le moyen d'entretenir leur femme au foyer. Ce prétendu socialisme, déclare-t-il, reproduirait la division capitaliste entre détenteurs et non-détenteurs (trices) des moyens de production, c'est-à-dire du pouvoir.

Mais c'est la pratique qui a manqué. C'est cela qui exige réflexion et transformation, cela qui est notre affaire aujourd'hui. Gisèle Charzat a raison de noter que le fait que nulle part on ne retrouve les femmes se partageant au sommet le pouvoir de décision ne gêne en aucune façon les partis de droite qui, eux, sont ainsi en accord avec leur idéologie. Alors que, pour les partis de gauche, il s'agit d'une tare. Mais, sur ce point, on aurait souhaité quelques commentaires sur les différences entre P.c. et P.s. L'auteur se borne à constater que c'est au P.c. que l'on trouve aujourd'hui la plus forte proportion de femmes responsables et représentantes, sans s'arrêter aux formes que prend leur désignation. Nul commentaire non plus sur le fait qu'au P.s. la désignation des candidats par la base — procédure démocratique — écarte régulièrement les militantes. Du fait que c'est dans le Parti socialiste seul que le problème est aujourd'hui dévoilé et formulé en tant que lié à la nécessité d'améliorer et de pousser beaucoup plus loin des pratiques déjà démocratiques, il convient d'affirmer sans hésitation que, dès maintenant, le Parti socialiste se trouve être le plus avancé sur la voie du partage du pouvoir entre hommes et femmes.

(1) Gisèle Charzat : « Femmes. Violence. Pouvoir » (Jean-Claude Simoën).

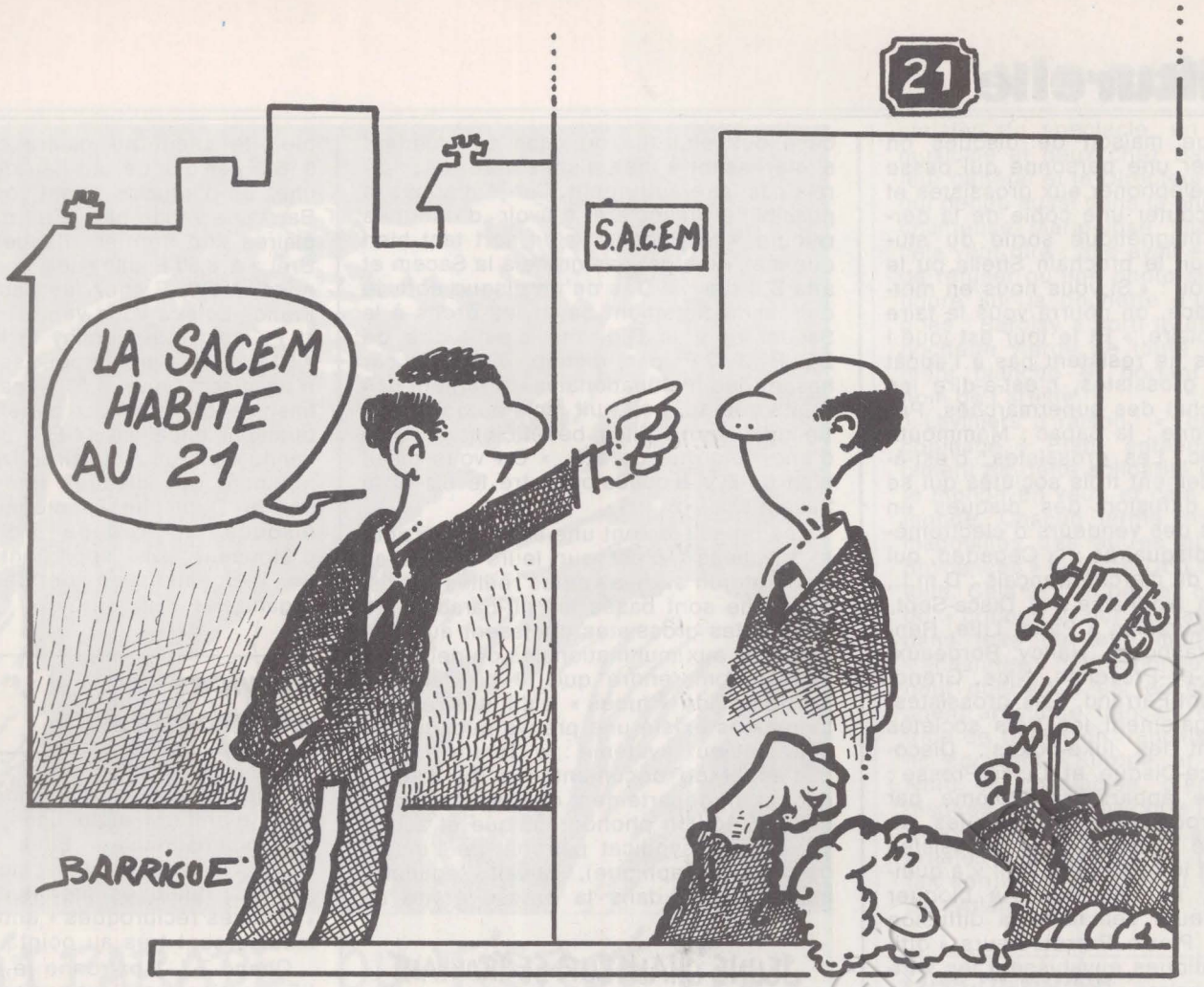

LES COULISSES DU SHOW-BUSINESS

III. Racket et magouilles...

« LE vrai scandale du show-biz, dit Yvan Dautun, c'est l'édition graphique. » Parce que la maison de disques laisse rarement le choix au chanteur : « Nous prenons le risque de vous enregistrer, donc nous vous éditons. Signez avec tel éditeur ! » Lequel est l'éditeur maison, ou un éditeur chez qui la maison est majoritaire. Pour Dautun, « l'édition est une industrie de récupération qui rapporte gros ». On pourrait même parler de racket. Car, en signant, l'artiste cède 50 % de ses droits d'auteur à l'éditeur. Ce partage exorbitant date d'une époque où les chansons étaient imprimées sur des « petits formats » et vendues dans les rues ; le disque n'existant pas, c'était alors le seul moyen de diffusion.

Mais, aujourd'hui, de telles dispositions sont d'autant plus anachroniques que, la plupart du temps, l'éditeur ne se donne même pas la peine d'imprimer les chansons. Seule parade trouvée par les artistes : ils créent leur propre maison et encaissent ainsi, indirectement, l'intégralité de leurs droits.

C'est la Sacem et la S.d.r.m. (1) qui s'occupent du recouvrement des droits. Personne ne leur échappe. Les auteurs du livre « Comment réussir dans la chanson » (2) s'en réjouissent : « La Sacem et la S.d.r.m. sont les deux magnifiques mamelles de l'édition ». Les artistes en sont un peu moins heureux.

Bernard Lavilliers raconte : « Il y a quelques années, j'ai chanté en Avignon pendant une dizaine de soirs. Dans un lieu qui pouvait rassembler au maximum quarante personnes, que j'avais loué moi-même. Je m'étais donc fait « organisateur de spectacle ». La Sacem est venue me réclamer 440 F de droits sur mes propres chansons ! Il fallait que je sorte 440 F de ma poche pour qu'ils ne m'en reversent qu'un peu plus de 300... » Car la Sacem retient au passage un pourcentage sur les droits pour ses frais de gestion. Ce qui est plus grave, c'est que cette société de droit privé, qui gère près d'un milliard de nouveaux francs par an, n'est contrôlée par personne : ni l'Etat ni aucun organisme ne peuvent mettre le nez dans ses comptes. Officiellement, elle est gérée par les auteurs, les compositeurs et les éditeurs. En fait, elle est aux mains des millionnaires de la profession : pour être électeur, il faut gagner de fortes sommes pendant trois ans ; et il faut ensuite doubler ses gains pendant la même durée pour être éligible. A la Sacem aussi, c'est le fric qui règne. On comprend que les administrateurs de la Sacem s'entendent bien avec les requins du business : ils parlent tous le même langage, celui de l'argent.

La Sacem est censée défendre les intérêts des artistes. Elle le fait à sa manière, comme l'explique Lavilliers : « Si tu n'es pas inscrit à la Sacem, la Sacem te fauche quand même tes droits. Si quelqu'un te fauche une idée ou huit mesures de musique, il paraît que c'est improuvable. Alors, que défend la Sacem ? Son fric ou les auteurs-compositeurs ? »

Le biz, lui, n'entretient aucune ambiguïté : il ne défend que ses intérêts. Les artistes sont ses bêtes de somme que les contrats mettent au pas. Une fois cette question réglée, le biz s'occupe de distribuer le plus efficacement les disques, c'est-à-dire de faire le plus rapidement possible le maximum de rentrées financières. Pour cette opération, les grossistes et la majorité des disquaires constituent de précieux alliés.

La logique voudrait que plus un enregistrement est demandé, plus la maison le tire, le retire et le distribue. C'est le cas pour les petites boîtes de disques. Il en va tout autrement pour les multinationales. Car il existe des accords entre l'industrie phonographique et les grossistes qui approvisionnent d'abord les grandes surfaces, les magasins d'électroménager, les juke-boxes et, seulement après, les disquaires. Ces accords prévoient des remises allant de 25 à 45 %. C'est là que se joue la « carrière » d'un disque. Les grossistes, qui font ainsi d'excellentes affaires, n'ont rien à refuser aux maisons de disques. Ce qui permet de vendre un disque avant même qu'il existe ! Ce qui permet de placer 400 000 exemplaires du prochain album de Sardou trois mois avant sa sortie.

Dans chaque maison de disques on peut rencontrer une personne qui passe son temps à téléphoner aux grossistes et à leur faire écouter une copie de la dernière bande magnétique sortie du studio, que ce soit le prochain Sheila ou le prochain Sardou : « Si vous nous en mettez tant en place, on pourra vous le faire à tant l'exemplaire. » Et le tour est joué ! Les grossistes ne résistent pas à l'appât du gain. Les grossistes, c'est-à-dire les centrales d'achat des supermarchés. Prisunic a la sienne : la Sapac ; Mammouth aussi : Paridoc. Les grossistes, c'est-à-dire essentiellement trois sociétés qui se partagent la diffusion des disques en France auprès des vendeurs d'électroménager et des disquaires : la Cogedep, qui contrôle 20 % du marché français ; D.m.f., pour la région lyonnaise ; et Disca-Sept, qui a ses succursales à Paris, Lille, Rennes, Caen, Strasbourg, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Aix-en-Provence, Nice, Grenoble et Clermont-Ferrand. Les grossistes, c'est-à-dire également les trois sociétés qui alimentent les juke-boxes : Disco-Parade, France-Disque et Disco-Presse ; cette dernière appartenant comme par hasard au producteur des disques de Sheila, Claude Carrière. Les grossistes font la pluie et le beau temps : il y a quelques années, ils ont réussi à bloquer pendant plusieurs semaines la diffusion du « Zizi » de Pierre Perret. Leurs « offices » systématiques envahissent les vitrines des disquaires : ils donnent à ces disquaires la possibilité de retourner sans frais les invendus. La plupart des disquaires se laissent tenter par ce commerce sans risques.

Collusion entre le biz et la Sacem

Cette énorme machine à organiser et forcer la vente rend dérisoire toute tentative pour « rééquilibrer le marché en faveur d'autres produits ». Seuls quelques disquaires courageux et têtus échappent au contrôle des grossistes et sont « à l'écoute d'autre chose ». Mais combien sont-ils ? D'après des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication datant de septembre 1978, on dénombre 11 000 points de vente pour les disques en France : 63 % de magasins d'électroménager, 12 % de disquaires. Sur deux petits milliers de disquaires, 500 à peine méritent leur nom : ils vendent ce qu'ils aiment, ils écoutent ce qu'ils vendent. Anne Sylvestre, au hasard de ses tournées, a mené son enquête : « Les disquaires qui sont approvisionnés par les grossistes n'ont pas mes disques dans leur boutiques. » Ah ! si elle voulait bien accepter d'enregistrer dans une multinationale, on trouverait ses disques partout...

Pour les petites maisons, la situation n'est pas facile. Michel Bachelet a fondé la sienne, la S.f.p.p., il y a dix ans. A son catalogue, parmi 350 disques, on trouve Annkrist, Louise Forestier, Robert Charlebois, Pauline Julien, Mama Béa Tékielski et Teresa Rebull. Il se distribue lui-même : pendant sept ans, il a visité tous les points de France ; aujourd'hui, il dispose de huit représentants à travers l'Hexagone. Il explique : « Les multinationales mettent le paquet, par grossistes interposés, sur les hypermarchés et les magasins d'électroménager. Moi, je mets en place 20 % de mes tirages dans les Fnac et 50 % chez les disquaires, donc dans des endroits où ceux qui vendent s'intéressent à mes disques. Je ne pourrais pas faire autrement. Car je n'ai pas la possibilité financière d'avoir d'énormes retours. » Si Bachelet s'en sort tant bien que mal, ce n'est pas grâce à la Sacem et à la S.d.r.m. : « Dès qu'un disque sort, je dois immédiatement payer les droits à la Sacem et à la S.d.r.m., c'est-à-dire de 2,50 F à 3 F par disque. Comme par hasard, les multinationales ne règlent ces droits que sept ou huit mois après la sortie du disque. Elles bénéficient en plus d'une ristourne de 2 %. » On vous disait bien qu'il y a collusion entre le biz et la Sacem !

Les grossistes ont une autre utilité pour le business : c'est sur leurs mises en place et non sur les ventes réelles de disques que sont basés les hit-parades. Et, comme les grossistes obéissent au doigt et à l'œil aux multinationales on peut facilement comprendre que le biz fabrique lui-même les « tubes » qu'il désire. Il a longtemps existé une preuve publique de cet astucieux système : le Centre d'information et de documentation du disque, qui est un département du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle (le syndicat patronal de l'industrie phonographique), faisait régulièrement paraître dans la presse écrite un

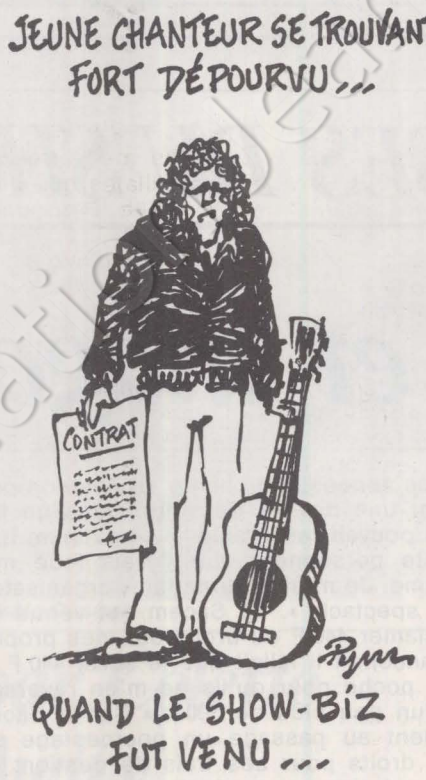

« hit-parade ». Il ne s'agissait que du classement des mises en place pour une période de deux mois. Il arrivait ainsi qu'un disque qu'on ne trouverait en vente qu'à partir du 15 novembre soit déjà aux premiers rangs du « hit-parade » le 1er octobre... Cette entourloupette n'était évidemment pas innocente : elle servait à forcer la main aux vendeurs de disques, aux programmateurs de radio et aux producteurs de télévision. Et tout ce beau monde de s'écrier en chœur : « Nous ne faisons qu'obéir aux goûts du public ! »

Les multinationales usent d'une autre astuce pour « bidonner », pour gonfler à bon compte leurs « tubes » : elles se servent de sociétés de vente par correspondance, comme France-Loisirs ou Dial. « Les enregistrements que vous allez recevoir sont les mêmes que dans le commerce », précise le prospectus. Tout à fait exact. Seule différence — appréciable : le client ne paiera que 8,50 F ou 9,95 F par disque, au lieu de 40 F ou 50 F chez un disquaire. C'est comme cela que Barclay a vendu plus d'un million d'exemplaires du dernier disque de Jacques Brel : à 8,50 F dans les comités d'entreprise, à 9,95 F chez les particuliers. Et si France-Loisirs vous vend Brel à moins de 10 F, c'est que Barclay le lui a facturé à 4,50 F. Et si Barclay peut se permettre de n'encaisser que 4,50 F par disque, on imagine quels beaux bénéfices il se fait quand il encaisse 14 F à chaque disque vendu dans un magasin... Dial diffuse uniquement des disques Phonogram, Polydor et Deutsche Gramophon, donc des disques du groupe Polygram. Rien d'étonnant : Dial appartient à Polygram ! Les multinationales sont décidément bien organisées...

Services réciproques

Cette organisation fascine les médias. Elles marchent main dans la main avec les multinationales. Elles tiennent bien leur rôle dans le biz et sont récompensées par quelques miettes de gâteau. Les « services réciproques » entre le biz et les médias sont très au point.

Quand T.f. 1 patronne le Grand Prix de l'Eurovision, ce n'est pas tellement désintéressé : la chaîne perçoit 25 % des droits d'édition, pendant trois ans, sur les chansons qui représentent la France. Quand vous écoutez R.t.l., ne soyez pas étonnés d'entendre souvent certaines chansons de Mireille Mathieu, Charles Dumont, François Valéry ou Yves Simon : elles sont coédités par Radio-Musique-France, qui est une filiale de R.t.l. ; René Krécher est à la fois directeur des programmes de R.t.l. et directeur de Radio-Musique-France. « Au pays des rêves de Juliette », d'Yves Simon, et les premières chansons d'Alain Souchon ont été coéditées par R.t.l. : ce qui explique peut-être que ces deux jeunes chanteurs soient si vite sortis de l'anonymat... Lavilliers, Higelin et Béranger pourraient faire de même, s'ils le souhaitaient : on ne refuse jamais un peu d'argent dans les périphériques !

Tous les mercredis à France-Inter, une douzaine de personnes, les mêmes depuis dix ans, se rassemblent autour de Jeanine Leroy pour une « réunion de programmation ». Elles établissent une liste de disques français et étrangers qui sont « fortement recommandés » aux programmateurs. On aimerait bien savoir, par exemple, quels critères ont présidé à l'établissement de la liste du 17 janvier 1979 : quinze disques étrangers y figurent et seulement neuf disques français ; les chaînes de radio américaines programment-t-elles en retour un maximum de disques français ? A quoi correspond la liste des artistes français ? A l'exigence de « différence » dont se réclame France-Inter ? Si c'est vrai pour Saka et Aram, les sept autres noms se retrouvent sur toutes les radios commerciales : Maria De Rossi, Grimaldi, François Valéry, Richard Anthony, Renaud, Johan Verminnen et Philippe Chatel. Est-ce vraiment un hasard si les programmateurs de France-Inter font les mêmes choix que les programmateurs des périphériques et les collaborateurs de Guy Lux ? On va sans doute me rétorquer qu'à France-Inter certains animateurs, tels Claude Villers ou Jean-Louis Foulquier, sont libres de passer les disques qu'ils



HIT PARADE OU TIERCÉ ?..

veulent. C'est théoriquement vrai. Dans la pratique, c'est autre chose : un de ces « animateurs libres » s'est récemment fait rappeler à l'ordre par le directeur de France-Inter lui-même, Pierre Whienn, pour avoir osé faire passer une chanson « irrespectueuse » d'Yvan Dautun sur le pape.

Un petit monde d'« incorruptibles »

Mais c'est sans doute à Europe 1 que l'on a le mieux pratiqué la confusion entre le biz et les médias. Une enquête du Syndicat national des auteurs-compositeurs de musique a publiquement levé le lièvre. Pendant six mois, quinze chansons ont été mises sous surveillance. Au total, ces quinze titres sont passés 5 691 fois sur R.t.l., Europe 1 et R.m.c. Les trois premiers, qui ont été programmés 1 700 fois, sont américains. Le quatrième titre est français : « Dolannes Mélodie » a bénéficié de 481 passages... dont 219 sur Europe 1 ! Or l'auteur-compositeur du titre est un certain Paul de Senneville, surnommé « le Comte ». Selon « Paris-Match », il est « imprésario, compositeur, homme d'affaires ». Il a effectivement été l'imprésario de Michel Polnareff et de Christophe. Il compose des chansons en les fredonnant au magnétophone, pour Dalida, Petula Clark et quelques autres. « Sans connaître le solfège », précise « Paris-Match ». Il fait effectivement de bonnes affaires : il a acheté pour une bouchée de pain un cheval, High Echelon, qui lui a gagné le dernier Grand Prix d'Amérique et quelque 540 000 F.

Il est surtout le patron des sociétés Disc'Az (3), Delphine Production et Tremplin. En fait Disc'Az, comme les autres, est une filiale d'Europe 1, installée à Paris, rue François-1er, comme Europe 1. Donc « Dolannes Mélodie », de Paul de Senneville, est passée 219 fois sur Europe 1 et a rapporté de l'argent à Europe 1, à travers ses filiales que dirige le même Paul de Senneville. Pourquoi se gêner ? Paul de Senneville est assez satisfait de cette situation, comme il l'a confié au « Monde » en janvier 1978 : « Disons que je ne risque pas d'être victime de la mauvaise humeur d'un producteur d'Europe 1. »

Le témoignage d'Yvan Dautun est une confirmation : « Quand j'étais chez Disc'Az, les feuilles que je recevais de la Sacem révélaient que je touchais beaucoup de droits grâce au passage de mes chansons sur Europe 1. Maintenant que je suis chez R.c.a., on ne me passe pratiquement plus sur Europe 1. Bizarre, non ? » Dautun a bien mauvais esprit ! Si l'on pouvait influencer et acheter les programmateurs, cela se saurait... Mais alors, pourquoi le haut conseil de l'audiovisuel a-t-il, dans son rapport de juin 1976, dénoncé la « vénalité » qui règne dans les médias ? Les « enveloppes » n'existent pas ; sinon, cela se saurait... Mais alors, pourquoi cet aveu du S.n.e.p.a. : « Forts de leur quasi-monopole, certains organismes de radio ou de télévision sollicitent officiellement ou subrepticement un avantage financier pour diffuser tel ou tel disque » ? Le S.n.e.p.a., en vérité, se paye un peu la tête des gens. Car ce sont bien ses membres qui « achètent » programmateurs de radio, producteurs de télévision et journalistes. En quelques mois, tout ce petit monde « incorruptible » — toujours les mêmes ! — a été emmené en Concorde à New York par Cerrone, à Montréal par C.b.s., aux Antilles par W.e.a., aux Bahamas par Barclay et aux Indes par Phonogram...

Comment s'étonner que le biz serve à consolider quelques fortunes ? Comment s'étonner de la puissance de certaines dynasties familiales ? Les Marouani font figure de symbole en ce domaine : ils sont quatre à la tête de la Marouani Organisation, deux à la direction de l'Office parisien du spectacle, un dans l'édition musicale et deux chez Barclay (le directeur général et le Directeur de la publicité qui donne aussi dans la photographie). La chanteuse Marie-José Vilar sait ce que cela veut dire : elle avait eu l'imprudence de refuser qu'une photo signée Marouani figure sur la pochette d'un de ses disques ; Barclay a sorti le disque avec une pochette vierge de toute photo, entièrement blanche et portant seulement le nom de l'artiste !

Lavilliers a raison : « Tout le biz vit du copinage. » Etant entendu que le vrai ciment de cette solidarité est le fric. Tout le monde en veut, et cela arrange tout le monde. Chacun ferme les yeux sur les magouilles des autres et la « pompe à phynances » du père Ubu fonctionne pour tous. Cela va des petites compromissions du « critique », qui est aussi producteur dans telle ou telle multinationale, aux « échanges » internationaux : tel entrepreneur québécois est en cheville avec tel agent artistique français et telle productrice de télévision française ; à eux trois, ils couvrent l'Europe et l'Amérique du Nord de spectacles, d'émissions et de disques ; qu'importe que l'imprésario soit d'extrême droite (ex-O.a.s. notoire) et les artistes « de gauche »... puisque chacun fait son beurre à aller et venir au-dessus de l'Atlantique.

Des gueules de tiroir-caisse

« Le biz, c'est comme la drogue ou la prostitution : il est entre les mains de gros bonnets qui manipulent tout le monde comme de simples marionnettes : artistes, comptables et public réunis dans un même mépris. » Le chanteur qui parle ainsi n'exagère pas. Il est parti pour l'Amérique du Nord avec ses musiciens. A son arrivée, on lui a expliqué qu'il devrait se passer de leur service et engager des musiciens nord-américains... à moins qu'il n'accepte de payer au Syndicat des musiciens des amendes équivalentes aux cachets de ses propres musiciens. Sinon... Il a gardé ses musiciens et il a payé les amendes. Car, en Amérique du Nord, chacun sait que c'est la Mafia qui tient les caisses des syndicats. La Mafia, les multinationales... ça ne vous rappelle rien ?

Et la chanson dans tout cela ? Oui, le biz ne s'en préoccupe pas très souvent. Si ce n'est pour calculer quel pourcentage il peut concéder aux artistes. « L'astuce, explique Bernard Lavilliers, c'est que le biz fait croire aux artistes qu'ils sont parfaitement interchangeables. Alors que c'est le contraire : ce sont les gens du business qui sont remplaçables. » Mais se laisseront-ils un jour remplacer ? Les artistes sont-ils décidés à se passer du biz ? Les saltimbanques oseront-ils se débarrasser un jour des géomètres à gueules de tiroir-caisse et de la nuée de parasites qui les accompagne ? Certains l'ont déjà fait. Mais ils sont encore en minorité...

JEAN-PAUL LIEGEOIS

(1) Sacem : Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique. S.d.r.m. : Société de reproduction mécanique.

(2) Voir notre précédent numéro.

(3) Paul de Senneville a été remplacé à la tête de Disc'Az, il y a quelques jours, par Pascal Farcouli, qui vient de la direction générale de C.b.s. Ce changement intervient au moment précis où Europe 1 vient de racheter les quelques parts de Disc'Az qui lui manquaient encore.



Laura Betti dans « la Mouette ».

Au risque de vous plaire

cinéma

Une sélection de Serge Richard

**** Marco Bellocchio : la Mouette.***

Un traitement magistral : tout Tchekov est là, intact, vibrant. Cependant, la langue italienne, l'interprétation italienne (notamment Laura Betti) viennent ajouter encore à la passion, à la rage, à l'angoisse originelles pour leur faire rejoindre, sans pour autant les trahir, le thème et l'esprit des « Poings dans les poches ».

**** Edward Shaw : Hooray for Hollywood.***

Pour feuilleter une fois de plus les meilleurs morceaux du cinéma américain des années trente et quarante. Nostalgie et plaisir garantis.

**** Reinhard Hauff : le Couteau dans la tête.***

Semi-amnésique après une « bavure » policière, Hofmann peut-il redevenir vraiment le même qu'avant... et le veut-il ? A la fois un vrai film politique sur la manipulation et une œuvre achevée sur la quête de soi. Et Bruno Ganz est fantastique.

**** Daryl Duke : l'Argent de la banque.***

Un hold-up à l'humour, avec deux points forts : le numéro d'Elliott Gould et un scénario cousu main.

**** Georges Méliès : les Burlesques de Méliès.***

Avec chaque soir un vrai pianiste dans la salle (le Seine) pour les accompagner, une série d'inédits du premier grand auteur de l'histoire du cinéma.

**** Iradj Azimi : Utopia.***

Les retrouvailles du cinéma et de la poésie (voir le numéro 328, page 31, de « l'Unité »).

**** Miguel Littin : Viva el Presidente.***

Débordé visiblement par les problèmes d'adaptation du livre d'Alejo Carpentier (« le Recours de la méthode »), Littin en oublie parfois ici qu'il est un vrai cinéaste : ce qu'il perd en lyrisme baroque, il ne le retrouve même pas en unité, cette unité profonde qui fait défaut à un film décevant — malgré un contexte politique évidemment passionnant.

**** Robert Mulligan : les Chaînes de sang.***

Voir « l'Unité » n° 331; page 31.

**** Léon Gast : Salsa.***

Le prototype du film musical sans génie, mais qui donne à voir et à entendre l'irrésistible musique cubaine salsa, par quelques-uns de ses interprètes les plus doués (Ray Baretto, Celia Cruz...), rejoints ici par le jazzman Billy Cobham.

**** Colin Higgins : Drôle d'embrouille.***

Quelle organisation veut donc ainsi assassiner le pape, en visite aux Etats-Unis ? C'est burlesque, délirant, irrésistible, et que San Francisco se révèle donc une fois de plus photogénique !

**** Raoul Walsh : Manpower.***

Un Walsh 1941 du second rayon, mais quand même... Georges Raft et Edward G. Robinson en poseurs de lignes électriques valent le détour. Mais que dire quand surgit Marlène, tout auréolée par la pluie ?

La reprise du mois.

**** Michel Mitrani : Un balcon en forêt.***

Adaptée de Julien Gracq, l'histoire d'un jeune officier planté en 1939 au beau milieu des Ardennes... Du même Mitrani, ne pas manquer « les Guichets du Louvre » (actuellement repris à Paris),



L'enchanteur Méliès, vu par Pym.

sur l'Occupation et la honteuse nuit du Vel' d'Hiv — un indispensable complément à « Holocauste ».

**** Revues de cinéma.***

Dans les livraisons de mars, deux particulièrement à retenir : dans « Cinéma 79 », des études sur les Nosferatu de Murnau à Herzog, sur les films « au féminin singulier » et sur l'édition cinéma ; dans « la Revue du cinéma », Mizoguchi, Truffaut, l'école allemande, cinéma et ethnologie — plaisamment titré : « Mais où est donc passé mon casque colonial ? »

livres

Une sélection de Jean-Paul Liégeois

Romans étrangers

**** Erskine Caldwell : le Bâtard (Editions des autres).***

La jungle de la vie dans le Sud sordide et torride des Etats-Unis, au moment où commencent à y pousser scieries et filatures. Gene s'y bat sans le moindre recours à la morale : il vole, il viole, il frappe, il tue. Ce « petit Blanc » sanguinaire et vulgaire, lâche et crapuleux, est de la graine de ceux qui verront partout des Sacco et Vanzetti à passer à la chaise électrique, plus tard, à une autre époque, mais dans le même pays. « Le Bâtard » est le premier roman écrit par Caldwell, avant « la Route au tabac » et « le Petit Arpent du Bon Dieu ». il était resté inédit en France.

**** Ferdinando Camon : Occident (Gallimard, collection Du monde entier).***

Un romancier italien applique au cas de Padoue le jugement : « les extrêmes se rejoignent ». Traduisez : groupes néo-fascistes et extrême gauche terroriste, même combat. Evénements à l'appui, il montre que le nazi Franco et le gauchiste Miro obéissent à des mystiques identiques et se comportent tous les deux en « religieux » sectaires et schizophrènes. Leur commune prétention à détenir la vérité absolue conduit immanquablement à des projets politiques totalitaires. Un roman à méditer.



Dominique Sanda et Laurent Terzieff dans « Utopia ».

**** Robert Littell : Mère Russie (Plon).***

Robespierre Pravdine, c'est Rocambole au pays de la Pravda. On n'a pas idée, après douze années de camp, de continuer à écrire sur les murs ! Ni de vouloir introduire le coton-tige dans la vie quotidienne des Soviétiques ! On n'a pas idée d'être poète et épris de liberté du côté de chez Brejnev ! A Moscou, Littell aurait autant d'ennui que son héros . pour cause d'humour juif ! A moins qu'il ne soit envoyé en Sibérie pour n'être qu'un marxiste tendance Groucho...

**** Victor Nekrassov : Un regard plus autre chose (Gallimard, collection Du monde entier).***

Ces tranches de vie de Nekrassov se lisent comme un roman, mais sont parfaitement authentiques : ce roman-là, l'auteur l'a vécu. Héros de Stalingrad, écrivain admiré par Staline, il aurait pu continuer à être un privilégié du régime, un ambassadeur officiel de la littérature soviétique à travers le monde. Mais voilà qu'il se collette avec Khrouchtchev, qu'il proteste aux côtés de Soljénitsyne, qu'il défend Siniavski et Daniel. Il ose même protester quand « on » évite soigneusement de mentionner que les victimes du massacre de Babi Yar étaient juives. Aujourd'hui « immigré », il n'hésite pas à s'écrier : « Loué soit l'exil ! » Nekrassov est un dissident heureux. Ce qui explique le ton goguenard de son livre.

**** James Purdy : Je suis vivant dans ma tombe (Albin-Michel).***

Un héros défiguré des combats du Pacifique se terre dans un coin de son Amérique retrouvée. Il embauche un jeune Noir, se flanque d'un aventurier et tombe amoureux de sa voisine. Entre ses quatre personnages va se lever une tempête : élans charnels, interrogations métaphysiques, fantasmes, hallucinations, cauchemars, culpabilisations, expiations, amours impossibles. Pareille outrance nous renvoie, une fois encore, au Sud, à sa violence, à Faulkner.

**** Raymond Chandler : la Fille de l'air, suivi de la Dame du lac (Gallimard).***

Ce sont deux Chandler d'avant Chandler. Plus exactement deux Chandler d'avant Marlow. Le privé, là, s'appelle Carmady dans « la Fille de l'air » et Dalmas dans « la Dame du lac ». Mais la patte de Chandler est déjà présente : concision et climat. Le style est déjà dépouillé, percutant. Les adeptes du roman noir américain vont s'en donner à cœur joie.

**** Efraïm Sevela : Arrêtez l'avion, je veux descendre ! (Denoël).***

La vie d'un Juif en U.r.s.s. racontée par un dissident qui a osé manifester jusqu'au Kremlin en 1971. Et qui n'est pas tendre pour ses terres d'exil successives : Israël, les Etats-Unis. La verve de Sevela n'épargne personne. Elle n'est jamais gratuite. Simple fiction, rétorqueront ceux que cet humour dérange. Comme si le tragique-comique qui habite ce roman n'était pas notre lot quotidien !

**** William Humphrey : Plus loin du ciel (Gallimard, collection Du monde entier).***

Peut-on être heureux au Texas ? Comment vit-on au Texas ? Là où Humphrey nous entraîne, à Clarksville, à cent vingt kilomètres de Dallas, on n'est pas dans le Sud profond, vulgaire, étouffant et raciste de Faulkner et Caldwell. On est dans un pays où la rudesse cache une santé, un optimisme et une générosité insoupçonnables. Humphrey sait ce que texan veut dire : il est précisément né à Clarksville.

**** Iouri Trifonov : Fumées et brouillards vers le soir (Stock, collection Est).***

Un roman très russe, à l'ancienne, presque tolstoïen. Et, en même temps, très moderne. C'est que deux décors y alternent sans cesse : l'U.r.s.s. de la guerre civile de 1919-1920 et l'U.r.s.s. d'aujourd'hui. Entre ceux qui ont eu vingt ans sous Lénine et ceux qui les ont sous Brejnev peut-il y avoir compréhension ? Quelles conséquences aura pour la « patrie du socialisme » ce conflit de générations ?

**** Joseph Heller : Panique (Grasset).***

Bob Slocum a tout pour être heureux : argent, amours, travail, famille. Alors, pourquoi est-il sans cesse près de « craquer » ? Pourquoi rêve-t-il de régression ? Car c'est bien lui qui avoue tout à coup : « J'ai enfin trouvé ce que je voulais devenir plus tard : un petit garçon. » Alors ? C'est peut-être tout simplement que le confort matériel et moral de l'american way of life n'est pas aussi sécurisant que certains veulent le croire...

à ne pas manquer

Le courage de Djurdjura

« Nous sommes un peuple de tradition orale », dit Djouhra. Elle parle du peuple kabyle. Elle perpétue la tradition : avec Fatima et Aldjia, elle a formé le groupe Djurdjura. Un groupe de femmes algériennes qui chantent des textes kabyles qu'elles ont écrits elles-mêmes sur des musiques qu'elles ont inventées en empruntant moins à la tradition qu'à leur sensibilité d'aujourd'hui. Le Djurdjura est une chaîne de montagnes de la Kabylie. Le groupe Djurdjura a l'assurance tranquille de ces monts.

Car il leur a fallu un courage certain à ces trois femmes, pour oser monter sur une scène : dans tout l'Islam, jusqu'à présent, seules se commettent ainsi les « filles de mauvaise vie ». Et il leur faut une belle audace pour chanter les sujets qu'elles abordent : la condition de la femme, de la scolarisation interrompue au mariage forcé, de « l'élevage » à la discrimination. « Nous chantons tout haut, affirment-elles, ce que nos mères ont chanté tout bas. » Personne n'entendait leurs mères. Elles, elles rencontrent une approbation sans cesse grandissante. En France déjà, au cœur de l'émigration, la vague de Djurdjura déferle. Les femmes viennent écouter le groupe, ce qui eût été impensable il y a à peine deux ans. Djurdjura fait reculer l'obscurantisme. Djurdjura annonce le printemps des femmes de tout l'Islam.

Les chants de Djurdjura sont superbes, fiers et enjoués en même temps. Ils disent tous, chacun à leur manière : « Je suis celle qui porte le nom de femme. » Les Parisiens pourront aller les entendre au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, du 27 au 31 mars. Les autres peuvent écouter le premier disque du groupe, fraîchement sorti du pressage : « Djurdjura » (Kondo-Râ KR 3001, distribution C.b.s.). Des complaintes uniques.



Le groupe Djurdjura.

Perret-le-sage contre Pierrot-le-fou

Il se passe de drôles de choses à Bobino. Dans Paris, les affiches annoncent : « Pierre Perret, jusqu'au 1er avril ». Et puis, une fois sur place, on se trouve en face de deux chanteurs qui jouent à celui qui jettera l'autre en bas de la scène : Perret-le-sage contre Pierrot-le-fou. Quels échanges, mes aïeux ! Quels beaux combattants ! D'autant plus vaillants qu'ils font chaque soir match nul et que c'est la chanson qui en sort gagnante.

Côté Pierrot-le-fou, on a droit aux espièglerie, aux énormités habituelles : « Estelle » est tout à fait dans la ligne du « Tord-boyaux » et du « Zizi ». Côté Perret-le-sage, « l'Hôpital », « Lili », « Le monde change » et « A cause du gosse » (1) donnent la dimension généreuse d'un personnage qui n'a jamais mis ses convictions dans sa poche. Pour être sage et patient, ce Perret-là n'en est pas moins écorché.

Est-ce invention de ma part ? J'ai eu l'impression que Pierrot-le-fou et Perret-le-sage ont arrêté leur match d'un commun accord pour chanter en chœur « Mon p'tit loup ». Une chanson qui dit : « Je t'emmenerai sécher tes larmes / Aux vents des quat'points cardinaux / Respirer la violette à Parme / Et les épices à Colombo (...) / T'en fais pas mon p'tit loup / C'est la vie, ne pleure pas (...) / On en a des choses à voir / Jusqu'à la Louisiane en fête / Où y a des types qu'ont tous les soirs / Du désespoir plein la trompette (...) / T'en fais pas mon p'tit loup (...) / Oublie-les, les p'tits cons qui t'ont fait ça. » Est-il beaucoup d'hommes qui aient parlé avec autant d'émotion du viol ?

Il se passe de beaux et grands moments à Bobino.

JEAN-PAUL LIEGEOIS



Pierre Perret.

(1) Toutes ces chansons sont réunies dans le nouvel album de Pierre Perret : « Estelle » (Adèle AD 39524, distribution Société française du son).

les ēditions ouvrières



Collection
"Points d'appui-éducation"

au temps des réunions
et du travail en groupe
comment s'y prendre
pour ne pas
perdre son temps

Une sélection de Mauricette Duchemin

Vendredi 23 mars : quelle soirée !

« Le rire n'est pas subventionné », mais celui de Jacques Fabbri est bien communicatif. Il évoquera l'expérience de son théâtre populaire et de ses difficultés à 22 h 45 sur T.f. 1.

« Trois petits tours et puis s'en vont ». Résumé du troisième épisode du « Tourbillon des jours ». La châtelaine de Vallas meurt. (A 20 h 35 sur Antenne 2.)

A 21 h 40, Bernard Pivot joue les Thomas Diafoirus à « Apostrophes ». Le docteur Roger Couvelaire, le professeur Jean Hamburger, le docteur Jean Thuiller défendent la validité de la science face à deux femmes, Sabine de Labrosse et Rosemonde Pujol, qui perturberont peut-être un certain « pouvoir » médical.

Premier film de Paul Newman, au Ciné-Club à 23 h, en tant que réalisateur, « Rachel, Rachel » marque un tournant décisif dans la vie artistique de l'auteur.

Rassurez-vous, les cancres, les bulletins scolaires ne sont pas toujours révélateurs. Regardez « le Nouveau Magazine » à 20 h 30 sur F.r. 3 ; peut-être vous donnera-t-il envie de revoir vos anciens camarades de classe.

Suit, à 21 h 30, le « Portrait d'un inconnu célèbre » qui vient confirmer l'émission précédente. Claude Bernard, mauvais élève dans sa jeunesse, a néanmoins fait plus de découvertes fondamentales pour la médecine en quinze ans que tous les chercheurs avant le XIXe siècle.



Edward Arnold, Joan Crawford et Leo Carroll dans « Sadie Mc Kee ».

Samedi 24 : fatalitas.

Quatrième « Tourbillon des jours » sur Antenne 2, à 20 h 30. La fatalité continue sur le château de Vallas.

Dimanche 25 : veillée d'armes pour cette soirée des cantonales.

La vie de William Shakespeare se poursuit dans le troisième volet d'Antenne 2 à 20 h 30.

Après les premiers résultats du second tour des cantonales, un autre « Portrait de l'univers » à 22 h 20, celui des chercheurs d'eau. Quel est le bilan en eau de la Provence ?

Veillée de F.r. 3, à partir de 18 h 30, avec Maurice Béjart, puis Jean-Christophe Averty dans sa « Grande Parade du jazz » de 20 h. Rattachement de toute œuvre d'art au temps de l'Histoire, ainsi se définit l'expression contemporaine dans « l'Aventure de l'art moderne » de 20 h 30. Jean Rochefort présente une page de l'Encyclopédie du cinéma, à 21 h 30, destinée à Michel Simon. « Sadie Mc Kee », fille d'une simple cuisinière, découvre le beau monde dans le film de Clarence Brown au Cinéma de minuit (22 h 30). Ce fut aussi la naissance d'un mythe : Joan Crawford.

Lundi 26 : un bouillon de culture.

Tous les hivers sont promesses de virus venus d'Asie. Touristes, hommes d'affaires, émigrants peuvent transporter des microbes qui, eux, ne connaissent pas de frontières et traversent les pays les mieux protégés. Comment y remédier ? A « l'Avenir du futur » (20 h 30 sur T.f. 1) « le Pont de Cassendra » précède le débat sur le virus sans frontières.

La valeur d'un homme ne se limite pas à faire de la résistance pendant la guerre. « Un homme de trop » le confirme. Sur F.r. 3, à 20 h 30, le film de Costa Gavras, d'après le roman de Jean-Pierre Chabrol, brille par sa distribution.

Mardi 27 : à qui se fier ?

Quatrième au hit-parade des agences de renseignements, espionnage et contre-espionnage à travers le monde, l'Intelligence service britannique fut tout de même doublée par l'un de ses chefs, Kim Philby. Shooking ! A 20 h 30 sur Antenne 2, le film de Gordon Flemyng illustre cette affaire et sera suivi d'un débat sur les « espions venus de l'Est ».

Mercredi 28 : le devenir.

Sur T.f. 1 à 21 h 30, des enfants à problèmes sont filmés dans des familles qui les accueillent en province. Gabrielle Rolin vous parle de « Secrète Enfance » ci-dessous.

L'Inde fabuleuse, mystérieuse, fascinante, où l'on croyait encore aux dieux vivants et d'où partaient des aventuriers à la recherche des trésors cachés : voilà l'univers de « l'Homme qui voulut être roi ». Rudyard Kipling transposé à l'écran par John Huston à 20 h 30 sur T.f. 3.

Jeudi 29 : une soirée qui tient la dragée haute aux mélomanes et à la pègre.

On fête un baptême sur Antenne 2 à 20 h 30 au « Grand Echiquier » : celui, officiel, du premier orchestre de chambre permanent de France, dirigé par Jean-Pierre Wallez, l'invité de Jacques Chancel.

« La Toile d'araignée » se tisse autour du psychologue de charme aux yeux bleus, Paul Newman, avant qu'il ne devienne metteur en scène de « Rachel, Rachel ». Il incarne dans le film de Stuart Rosenberg le détective privé, Harper, dans la plus pure tradition du grand Bogart.

La leçon des inadaptés

A Bonneuil, il existe une école pas comme les autres. Tellement révolutionnaire même, excentrique, éclatée comme on dit aujourd'hui, qu'il faut se pincer pour y croire. Et que dire des enfants qu'elle accueille ? Des caractériels, des autistes, des débiles en tout genre, le rebut des hôpitaux et des asiles. Allez donc apprendre quelque chose à ces pauvres gosses, incapables de nouer leurs lacets ou de manger proprement ! Et si c'étaient eux, ces inadaptés, qui avaient quelque chose à nous apprendre ? Si leur révolte, leur angoisse, leur violence reflétaient en le magnifiant notre mal de vivre ? S'ils tiraient pour nous le signal d'alarme avant de sauter en marche d'un train qui roule vers l'abîme ?

Guy Seligmann, jeune réalisateur, à qui nous devons déjà un remarquable « Sartre par lui-même », a donné la parole aux exclus (T.f. 1, le 28 mars, à 20 h 30). La journaliste Monique Cara a mené une enquête parallèle (A. 2, du 19 au 23 mars, à 18 h 25). Cette double démarche nous entraîne à la rencontre du semblable, du frère dont la maladie met notre santé en question. Sans doute entre-t-il souvent une part agaçante de romantisme dans la fascination que la folie inspire. Déçus par le bon sens, écœurés par la réalité quotidienne, certains idéalistes choisissent à l'aveuglette n'importe quelle échappatoire, le vol plané de la drogue, le terrorisme des groupuscules, le pseudo-mysticisme de Moon ou de Krishna, ou l'élevage des chèvres dans le Berry.

Rien d'étonnant, donc, à trouver tant d'intellectuels en quête de raison d'être, tant d'enseignants en rupture de carrière, attirés par l'anti-psychiatrie au point de transformer une critique pertinente en religion nouvelle. Et Maud Mannoni, mère fondatrice de Bonneuil, prête parfois à sourire, lorsqu'elle s'adresse à ses disciples en termes « lacaniens », les invitant à « interroger leur propre discours » ou pressant les spécialistes à « travailler à leur disparition en tant que spécialistes ».

Mais qui ne lui reconnaîtrait le mérite de se contester elle-même, la première ? D'avoir découvert les limites de son savoir et les propriétés quasi magiques de la simplicité, de la sympathie, de la générosité ? « La solidarité dans le malheur a disparu, constate-t-elle ; cette forme naturelle d'entraide qui s'épanouissait autrefois et que les structures industrielles ont condamnée. » Faisant machine arrière, elle se tourne vers le passé, vers la France archaïque où subsiste un art de vivre et d'accepter son prochain qui relève autant de la sagesse paysanne que de la charité chrétienne. Et c'est merveille que de voir Claire, Emmanuel, Pierre, Léon, ces « mal partis » rejetés par notre système, se métamorphoser au contact d'un cheval, d'un carré de choux ou d'une fermière maternelle.

Les visages s'ouvrent, le sourire revient, la conscience d'être utiles réconcilie avec l'univers. Cette résurrection pose un problème aux parents, qui n'admettent pas sans serrement de cœur d'être séparés du fils et de la fille dont l'état exigeait un supplément de protection. Mais cet amour écrasait souvent ceux qu'il prétendait abriter. Délivrés de ce poids, les enfants apprennent à se débrouiller avec les moyens du bord.

Ils ne sont qu'une vingtaine à bénéficier des méthodes de Bonneuil, et l'émission ne nous dit ni comment ils sont sélectionnés, ni quelle rétribution reçoivent les familles d'accueil, ni à qui peuvent s'adresser ceux qui cherchent de l'aide ou qui ont à en offrir. Il reste qu'en dépit de son absence d'informations pratiques le reportage de Guy Seligmann force la réflexion et l'émotion.

Certes, son apologie du retour à la terre ou du compagnonnage des artisans frôle l'utopie. Maud Mannoni ne le nie pas. Mais, lorsqu'on lui reproche de ne pas adapter les adolescents au passage à l'usine, elle répond qu'entre l'adaptation coûte que coûte au travail et la possibilité de trouver un lieu où l'on se sente bien, elle a choisi, ou plus exactement elle a laissé choisir ces « dingues » qui refusent de mener notre vie de fous.

GABRIELLE ROLIN

Films de femmes

Le centre d'action culturelle des Gémeaux, à Sceaux, organise un Festival de films de femmes, du 24 mars au 1er avril. Des courts métrages et une trentaine de longs métrages inédits pendant dix jours, à raison de quatre séances par jour, de 14 heures à minuit. La Fédération française des ciné-clubs, la revue « Cinéma 79 » et le Centre national du cinéma sont parties prenantes de cette manifestation, qui débordera aussi sur Châtenay-Malabry, Châtillon-sous-Bagneux et Fontenay-aux-Roses.

Les longs métrages inédits viennent de tous les coins du monde : Algérie, Allemagne fédérale, Bulgarie, France, Grèce, Norvège, Québec, Roumanie, Suède, Suisse, Etats-Unis, etc. Programme détaillé au 660-05-84.

Musique improvisée

Les Ateliers-Rencontres du Forum des Halles, rue Pierre-Lescot, à Paris, proposent à tous ceux qui le souhaitent de s'adonner à la musique improvisée, tous les jours, de 16 à 19 heures, du 29 mars au 9 juin. Il s'agira moins de cours instrumentaux que « d'initiation et de perfectionnement de la pratique collective de la musique de jazz actuelle ».

D'atelier en atelier, on pourra travailler sur le rythme, sur l'improvisation, etc. Un musicien professionnel animera chaque atelier : Jean-René Debardat pour le saxo, Didier Levallet pour la contrebasse, Michel Edelin pour la flûte, Christian Lete pour la batterie et les percussions, Sigfried Kessler pour le piano, Christian Escoudé pour la guitare, etc.

Renseignements et inscriptions au 236-26-56.

Béranger new look

François Béranger a de nouvelles chansons. Un disque nous est promis pour le mois de mai. En attendant, il rode ses textes et ses musiques sur les routes de France. Il appartient à la famille des batteleurs, de ceux pour qui le spectacle passe avant tout.

Il est à Limoges ce 23 mars, à Angoulême le 24, Talence le 26, Agen le 27, Montauban le 28, Carcassonne le 29, Montpellier le 30, Martigues le 31, Arles le 2 avril, Marseille les 3 et 4, Aix-en-Provence le 5 et Châteauvallon le 7. Le disque ne devrait pas souffrir d'improvisation...

changer la vie culturelle

Janine Charrat à Beaubourg

Beaubourg accueille désormais des programmes de danse. C'est Jeanine Charrat qui s'en est vu confier la charge. Pour la saison 1979, elle annonce déjà trois séries de spectacles : du 29 mars au 3 avril, avec Maguy Marin, Peter Goss, Ella Jaroszewicz et leurs compagnies ; du 4 au 10 avril, avec les étoiles de l'Opéra de Paris ; et, du 12 au 22 avril, avec Murray Louis et sa compagnie.

Europe 1 entre en littérature

Les périphériques s'intéressent enfin aux livres. Une station, plus précisément : Europe 1. Sur cette antenne deux femmes, Janick Jossin et Françoise Kramer, présentent chaque soir après le flash d'informations de 22 heures, du lundi au vendredi, une nouvelle émission : « Succès du livre ». Elles choisissent un des livres signalés sur la liste des « Succès de la semaine » dans « l'Express » et demandent à une personnalité de venir le présenter.

La formule est à la fois simple et raccoleuse. Elle n'innove pas beaucoup. Elle ne sortira de l'ombre aucun livre obscur, puisque, par définition (succès !), elle ne mettra en avant que les best-sellers. Mais elle fait entrer la littérature sur les ondes d'une radio commerciale ; personne ne s'en plaindra.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

Comment l'écriture vint à Marie

Marie Cardinal a bien de la chance : tous ses livres sont en librairie en même temps. « Incroyable fait pour un écrivain », avoue-t-elle.

« Une vie pour deux » (Grasset) n'est pas si vieux et continue à se vendre, tranquillement, depuis de longs mois. « La Clef sur la porte », « les Mots pour le dire » et « Autrement dit » sont désormais dans le Livre de poche. Les Presses-Pocket ont récemment fait reparaître trois romans oubliés depuis longtemps : « Ecoutez la mer », « la Souricière » et « la Mule du corbillard ». Enfin, « Cet été-là » ressort aux Nouvelles Editions Oswald.

Marie Cardinal n'a pas souhaité que ses trois premiers romans soient réédités : « Je n'ai jamais donné mon accord écrit ou verbal à la réédition de ces livres. » Elle a toutefois tenu à augmenter d'une préface inédite « Cet été-là ». Pour dire l'importance de cet ouvrage dans sa carrière d'écriture, dans sa vie tout court. A cette époque, au milieu des années soixante, elle avait abandonné l'idée de devenir écrivain. Elle se contentait de travaux alimentaires pour nourrir ses enfants. Elle fut alors engagée comme secrétaire par Lucien Bodard, un grand reporter qui « désirait passer au livre ». Et, à trier dans la prose de Bodard, elle reprit goût à la littérature, elle se décida de nouveau à tenter l'aventure : « C'est dans cet esprit que j'ai entrepris « Cet été-là ». Un texte bâtard, qui n'est ni du journalisme ni de la littérature. Un essai de libération. Un cocon qui se troue. C'est après lui que j'ai connu le succès... »

Essai réussi. Il empoigne son lecteur et l'entraîne pendant toute une saison sur les lieux du cinéma en train de se faire : Godard tourne « Deux ou Trois Choses que je sais d'elle » et Bresson « Mouchette » ; Marie Cardinal apparaît quelques instants dans le film de Godard, joue le rôle de la mère de Mouchette dans celui de Bresson. Surtout, elle observe, note, emmagasine, épie, traque. Avec Godard, tout se passe bien : « Comme j'ai de la sympathie pour cet homme-là ! » Face à Bresson, elle sort ses griffes. Elle découvre le potentat, le phallocrate fier de soi, le tout-puissant, le maniaque, le cruel, le tricheur. Contre lui elle ruse, elle provoque, elle se bat. Surtout elle découvre son arme : son stylo. C'est en écrivant le « Journal du tournage » de « Mouchette » que naît Marie Cardinal - femme d'écriture.

Si elle n'avait pas osé régler ses comptes avec Robert Bresson dans « Cet été-là », Marie Cardinal n'aurait sans doute jamais entrepris de se raconter ensuite. La cause des femmes doit quelque chose à Robert Bresson : la véritable naissance de l'écrivain Marie Cardinal.

JEAN-PAUL LIEGEOIS



Farid Chopel au Ranelagh

Il s'élance avec lenteur. Tics et parfaite beauté du geste. Ridicule et émouvant. Troublant, Farid Chopel. Avec des grâces de faon, avec des borborygmes, avec la maîtrise du clown genre Buster Keaton remanié Bob Wilson, il raconte Chopélia.

Une histoire étrange, absurde, douce-amère, d'un bonhomme étriqué mais amoureux fou. Il est seul, cerné d'un projecteur. Il circule autour d'une image de cerf, d'un tabouret et d'un immense pupitre. Il provoque le rire et laisse dans la gorge une boule de poésie. (Théâtre du Ranelagh, 22 h 15. Jusqu'à la mi-avril, et même plus si vous êtes nombreux.)

F. de G.

Faites connaissance avec "Le Matin" en le recevant chez vous gratuitement pendant 3 semaines.



Pourquoi une telle offre ?

Le Matin est un journal encore jeune qui a besoin de beaucoup d'amis.

Vous connaissez ses opinions. Depuis sa création, en 1977, il s'est attaché à donner à ses lecteurs une information différente. L'actualité nationale et internationale bien sûr, mais aussi ce qui fait partie de la vie quotidienne de beaucoup de Français : tous ces «petits événements» qui passent souvent inaperçus et qui peuvent pourtant changer le destin d'une ville ou d'une région et de leurs habitants. Il ouvre en permanence ses colonnes à des personnalités qui en font une tribune où se cotoient en toute liberté les signatures les plus diverses et les plus prestigieuses :

Pierre Mendès-France. Alain Touraine. Simone Weil. François Mitterrand. Pierre Mauroy. Raymond Aron. Michel Foucault. Roger Priouret. Michel Rocard. Jean Ellenstein. Jean-Pierre Chevènement. Claude Olievenstein. André Glucksmann. Claude Bourdet. Georges Sarre. Pierre Boulez. Guy Konopnicki. Etienne Balibar. Marcuse, etc.

Il consacre, en outre, de grands dossiers aux sujets les plus divers. En voici quelques-uns récemment abordés : *Les Français et leur administration. Les ordinateurs à l'école. Comment les Français vivent le chômage. Les surprises du rapport Nora. La carte de France des bons et des mauvais salaires. Les partis communistes et l'Europe. Comment vit l'Europe ? etc.*

En acceptant cette proposition, vous pourrez faire plus ample connaissance avec Le Matin, à nos risques et à nos frais. Sans aucun engagement de votre part. Si vous êtes d'accord avec notre façon de présenter l'information, si vous partagez nos goûts et notre intérêt pour tout ce qui concerne les problèmes d'éducation et les sujets culturels ou sociaux, nous sommes sûrs que cette expérience vous convaincra, et que vous deviendrez alors le lecteur fidèle et assidu que nous recherchons.

C'est un pari naturellement. Mais nous espérons bien le gagner.

LE MATIN
DE PARIS

OFFRE SPECIALE VALABLE 15 JOURS

Postez vite le Bon-cadeau ci-contre à l'adresse du Matin, Service abonnements, 215 bd Mac Donald 75019 - PARIS

Abonnement-cadeau 3 semaines gratuites!

RESERVÉ AUX LECTEURS DE L'UNITÉ

Pour recevoir dès la semaine prochaine votre premier numéro gratuit du Matin : détachez cette carte en suivant le pointillé, et postez-la.

OUI, je serai ravi de recevoir gratuitement chez moi LE MATIN pendant 3 semaines.

J'ai bien noté que cette offre ne m'engage absolument pas et que les 3 semaines écoulées je serai totalement libre d'arrêter là l'expérience, sans rien devoir.
Par contre si je le désire je pourrai m'abonner en bénéficiant d'une importante remise.
Envoyez-moi LE MATIN à mon nom et à mon adresse indiqués ci-dessous :

Nom _____

Prénom _____

No _____ *Rue* _____

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville _____

UM